

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

POLICE SUISSE

Souriez, vous êtes filmé. L'agent aussi

5 Faut-il munir les policiers suisses de caméras corporels? Garant du bon déroulement des interventions pour les uns, violation de la sphère privée pour d'autres, cet outil répandu aux Etats-Unis pourrait faire son irruption dans nos cantons. C'est en tout cas le souhait d'une faïtière des fonctionnaires de police.



Aux Etats-Unis, le débat sur les mini-caméras incorporées a pris une nouvelle ampleur depuis le drame de Ferguson. KEYSTONE

7 éditorial

RODERIC MOUNIR

LE STRASS PARISIEN ET LES SABLES DU MALI

Meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur montage, meilleure photo, meilleur scénario original, meilleur son, meilleure musique. Vendredi soir, *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako a tout raflé. En attribuant sept trophées à cette production franco-mauritanienne, l'Académie des César n'a pas fait dans le détail. Pareil plébiscite se justifiait-il? Fable humaniste dépeignant l'irruption des djihadistes dans la ville malienne de Tombouctou en 2012, et ses conséquences sur la population, *Timbuktu* tombe à pic. D'autant plus après le massacre des caricaturistes de *Charlie Hebdo* le 7 janvier dernier. Comme en plus le film est un succès public, osmose tout sauf systématique dans le panorama des César, le scénario est effectivement parfait.

Sauf que le film dont il est question est problématique. Incontestable réussite sur le plan esthétique, œuvre par endroits terriblement poétique par son emploi de la lenteur, de la métaphore et de l'ironie vis-à-vis des fanatiques (présentés comme des pieds nickelés risibles), *Timbuktu* est aussi terriblement consensuel, réducteur et intellectuellement confortable. Admirable par bien des aspects, il suscite une forme de malaise par son académisme, façon «cinéma de papa», quand l'accélération du monde, la révolution des représentations impulsée par les nouvelles technologies – l'Etat islamique nous l'apprend tous les jours – commanderait un discours moins naïf et figé. *Timbuktu* veut ériger l'humanisme et la douceur en remparts contre la bêtise fondamentaliste, mais sa leçon paraît dictée par un logiciel périmé. Les djihadistes de Sissako ne paraissent pas bien dangereux, et l'ambiguïté des alliances, notamment celle de Touaregs ici essentialisés dans la tradition romantique des «hommes bleus» – à travers le portrait d'une famille où règne le respect et la concorde entre mari et femme –, est escamotée.

La réalité est d'autant moins simple qu'Abderrahmane Sissako n'est pas que cinéaste, mais également conseiller culturel du président mauritanien Aziz, ancien général arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2008 et élu en 2014 sur un score soviétique. C'est sous protection militaire, avec des soldats comme figurants, que Sissako a pu tourner son film. Des sites bien renseignés comme *Mondafrique* ou le blog «Rues d'Afrique» de Rue 89 pointent ainsi le *deal* coupable du cinéaste avec un régime autoritaire, désireux de concentrer l'attention des Occidentaux sur la menace islamiste pour mieux légitimer son pouvoir. Mohamed Ould Abdel Aziz s'est par ailleurs prononcé contre les «viles caricatures» de *Charlie Hebdo*, déclarant publiquement n'être «ni Charlie ni Coulibaly, mais musulman» au lendemain des attentats de Paris. Pour lui, l'islam est «au-dessus de tout, de la démocratie et de la liberté». La complexité du réel n'est décidément pas soluble dans le strass parisien.

6 Après leur recul aux élections fédérales de 2011, **les Verts** se montrent relativement optimistes pour 2015. Le point avec Adèle Thorens, coprésidente du parti écologiste.

GENÈVE

Les étudiants en droit offrent leurs conseils

4

SYRIE

Incursion turque pour évacuer un lieu saint

7



L'ÈRE DES MANAGERS ET DES COACHES

TRAVAIL • La terminologie qui fleurit dans les sphères socio-politico-médiatiques a envahi le monde du travail. Sous ce vocabulaire nouveau, de nouvelles formes d'organisation du travail, génératrices de souffrance salariale. Petit lexique de la novlangue managériale.

VIVIANE GONIK*

Dans le roman de George Orwell, 1984, la personne en charge du dictionnaire Novlangue en explique le but: «...le véritable but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée? A la fin, nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée, car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer». Depuis les années 1980, une véritable novlangue a envahi les différentes sphères sociales et politiques. Dans les entreprises, des nouveaux mots fleurissent dans les discours des managers, allant de pair avec leur apparition comme figure dans l'entreprise. Il convient de les décrypter, car derrière ce vocabulaire se cache une nouvelle réalité de l'organisation du travail et des nouvelles contraintes pour les employé-e-s.

Le monde de l'entreprise est passé de la métaphore militaire à la métaphore sportive. Comme le dit Michel Crozier (*L'entreprise à l'épreuve*) «le temps des adjudants est dépassé». On doit sortir du modèle de la troupe qui obéit sans réfléchir aux ordres et qui agit comme un seul corps constitué à une logique de l'équipe qui assume des responsabilités et qui pousse les meilleurs à la performance et au dépassement de soi. Le sport – avec les qualités qui lui sont attribuées – correspond parfaitement, du moins dans le discours, à ces nouvelles attentes.

On a vu ainsi fleurir dans les entreprises des stages *outdoors* pour les cadres (saut à l'élastique, stage de survie...) supposés améliorer la motivation et la cohésion d'équipe (*team building*). On a vu également, depuis les années 1990 apparaître les *coaches*, consultants externes, censés accompagner les collaborateurs (cadres) à trouver et développer leur talent propre et à améliorer l'efficacité individuelle ou collective. Cette intervention porte rarement sur le perfectionnement des compétences techniques mais s'attache plutôt au développement du savoir-faire, du savoir-être et aux capacités de leadership. La plupart du temps engagés et payés par l'entreprise, le rôle des coaches n'est pas d'analyser ou de remettre en cause les directives managériales, mais bien de les faire accepter et appliquer par les cadres intermédiaires.

Voici encore quelques termes appréciés des managers:

• **Benchmarking:** Un benchmark (venu du vocabulaire des géomètres, c'est un point de référence servant à effectuer une mesure) est une analyse comparative des produits ou des services de la concurrence. Il s'agit d'une démarche d'observation et d'analyse des performances et des pratiques utilisées par des secteurs d'activité pouvant avoir des modes de fonctionnement réutilisables. Aujourd'hui, ce concept est largement utilisé pour mettre en compétition des unités de production entre elles, par exemple les différents points de vente de Mc Donald, ou à l'intérieur même d'une entreprise, entre les ateliers. Par ailleurs, considéré de manière simpliste comme «une pêche aux bonnes idées», il laisse croire qu'un mode d'organisation qui fonctionnerait pour produire des crayons pourrait aussi bien fonctionner pour organiser un hôpital ou un service de transports en commun.

• **Le flow:** littéralement le flux en anglais, est l'état mental atteint par une personne lorsqu'elle est complètement immergée dans ce qu'elle fait, dans un état maximal de concentration. Cette personne éprouve alors un sentiment d'engagement total et de réussite. Ce concept, élaboré par le psychologue Mihaly Csikszentmihalyi, largement utilisé dans le domaine du sport avec la poussée d'adrénaline qui



Le «Système de production Toyota» est emblématique de la «production dégraissée» (lean production). Photo: recueillement silencieux des nouveaux employés de Toyota lors d'une cérémonie au siège de l'entreprise, Japon, avril 2011. KEYSTONE

conduit l'athlète à la performance, est aujourd'hui introduit dans les entreprises. Il s'agit pour les employé-e-s de mobiliser leurs capacités mentales et physiques pour se dépasser et éventuellement dépasser les objectifs prescrits. Les entreprises oublient alors que les sportifs de haut niveau ne courent pas 40 heures par semaine, prennent leur retraite très tôt, sans parler du dopage. Ce courant va souvent de pair avec le *mindfulness*, technique se rapprochant de la méditation et qui permettrait aux employé-e-s de faire face au stress de leur travail.

Les robots, c'est fragile et compliqué; les bras d'un opérateur sont plus souples

• **Forced ranking:** Le forced ranking est une pratique managériale qui consiste à systématiquement évaluer puis classer les collaborateurs afin «d'éliminer» les moins performants. A partir des entretiens annuels d'évaluation, les managers doivent classer leurs collaborateurs en plusieurs catégories: Les «hauts potentiels» sont les collaborateurs les mieux notés, par les résultats extraordinaires qu'ils obtiennent en dépassant largement les objectifs fixés. De plus, leurs scores ont un impact sur leurs équipes; les «médians» atteignent tout ou partie de leurs objectifs, sans pour autant les dépasser. Leurs façons de travailler sont satisfaisantes et conformes aux attentes de leur hiérarchie; les «faibles contributeurs», en bout de chaîne, sont ceux dont la performance, le comportement et l'incidence sur le résultat de l'équipe ne sont pas satisfaisants. Certaines entreprises auraient exigé de leur management que la catégorie des «faibles contributeurs» corresponde au moins à un pourcentage de 4 à 6% des effectifs qu'il gère. Le type de reproches imputés peut aller de l'absentéisme aux objectifs non atteints, jusqu'au manque de docilité. Certaines procédures internes d'entreprise décrivent les signes extérieurs qui la caractérisent: «ils résistent et se plaignent du management, ils n'acceptent pas les conseils, ils font preuve de mauvais esprit».

Si, depuis les années 1980, on proclame que le taylorisme est fini, certaines activités évoluent, grâce aux progrès technologiques, vers des formes radicalisées de taylorisme. L'activité de préparation de commandes, le *voice picking* dans laquelle le travailleur est piloté en permanence par un ordinateur via un système de commande vocale est particulièrement représentative de ce type d'évo-

lution. Cette méthode, largement utilisée dans les centrales de stockage, consiste à associer une personne à un ordinateur qui débite des ordres par l'intermédiaire d'écouteurs. Il fut un temps où on pensait que les robots effectueraient ce genre d'activité consistant à aller chercher les marchandises à livrer dans les magasins. Mais les robots sont fragiles et compliqués et les bras d'un opérateur sont plus souples.

Les e-boutiques fonctionnent selon ce système et les conditions de travail chez Amazon.com en sont une parfaite illustration, comme le montre le témoignage qui suit, publié dans *Libération*: «C'est en tant que piqueuse que j'ai découvert cet univers. Tout a un code-barres chez Amazon: les articles, les 350 000 emplacements sur les étagères, les chariots, les gens qui poussent ces chariots, les imprimantes, les voitures, les scannettes portatives dont chacune est équipée pour lire les codes-barres. Elles sont reliées au réseau wifi, qui peut les localiser dans l'entrepôt. Les managers qui sont derrière leur ordinateur savent en temps réel où se trouve un livre, sur quel chariot il a été enregistré, quel intermédiaire pousse le chariot, où il se déplace dans l'entrepôt, à quelle heure il s'est mis au travail en scannant son code-barres personnel, quelle a été la durée exacte de sa pause, et combien d'articles il 'picke' par heure.» (*Libération*, 17/12/2013).

Outre des problèmes physiques liés à la manipulation de charges lourdes et des kilomètres parcourus, ces méthodes cassent encore plus les solidarités et diminuent d'autant plus les marges d'autonomie des personnes, dont on sait qu'elles sont un des éléments centraux de la protection contre le stress: «Avant, on pouvait donner un coup de main, par exemple, aider à refaire une palette mal foutue. La prime et la commande vocale ont dégradé la solidarité et le climat social. Avec la prime et la commande vocale, c'est chacun pour soi». Enfin, plus diffus, la peur de la délation et le fantasme d'une surveillance sans limites comptent pour beaucoup dans la docilité générale.

• **Le lean production,** littéralement production dégraissée, est un système de production qui se développe tant dans l'industrie que dans les services. Il s'agit, par une analyse de l'activité, de partir à la chasse du gaspillage: de temps, de ressources, de gestes... et de personnel. Les stocks sont diminués, s'ils ne sont pas retirés, le juste-à-temps devient la règle, les gestes et déplacements inutiles sont supprimés et le personnel est calculé au plus juste, quitte à embaucher des intérimaires

pour faire face aux demandes des clients ou usagers.

Que veut dire ce slogan «grandir ou mourir»?

En réalité, ces quelques pas pouvaient être autant de micro-temps de pause pour les articulations des bras et du dos. *Le lean*, en s'attaquant aux temps «morts», s'attaque en fait aussi aux temps nécessaires à la coordination, aux échanges, aux apprentissages dans l'organisation, à la formation, en définitive au développement des capacités humaines. Comme l'explique Yves Clot: «éliminer tout ce qui n'a pas de valeur ajoutée pour le client final (gestes ou mètres carrés, par exemple) peut malheureusement conduire à éliminer ce qui a une valeur ajoutée pour la santé».

• **La précarisation des savoirs par des changements incessants:** Les méthodes Kaizen (changement zen) expérimentées au Japon reposaient dans leur conception sur un processus d'améliorations continues du processus de travail se basant sur l'implication de tous les acteurs.

Aujourd'hui, dans la plupart des entreprises, c'est la méthode rapide *Kaizen blitz* qui est le plus souvent mise en œuvre: une forme accélérée qui a pour objectif de solutionner en quelques jours un problème de production préalablement identifié. Une équipe Kaizen est constituée, composée de différentes catégories d'employés. Sous la supervision d'un animateur, l'équipe effectue les études nécessaires et implante les solutions. Les décisions, soi-disant prises démocratiquement, doivent cependant entrer dans le cadre d'objectifs généraux très strictement définis: diminution des espaces de travail, gains de temps, limitation des déplacements, réduction de la quantité de gestes à effectuer pour réaliser une opération. Ces objectifs ne sont pas discutables, et laissent peu de marges de manœuvre aux salariés pour élaborer des propositions qui s'appuieraient sur une analyse partagée de leur activité de travail et des problèmes auxquels ils doivent faire face.

Tous ces changements en continu empêchent les salariés de s'appuyer sur des savoir-faire et des compétences construites tout le long de leur vie et les mettent dans un état de précarisation constant. Cette «fausse participation» est d'autant plus pernicieuse, que les soi-disant améliorations apportées doivent booster les performances. Les employé-e-s doivent alors mettre leur savoir et leur créativité au service de l'augmentation des cadences et en

mettant en péril leur poste ou celui de leurs collègues, fragilisant les solidarités dans le collectif.

Tous ces nouveaux termes tendent à éliminer toutes formes de conflictualité collective sur les questions de qualité du travail: le travail disparaît au bénéfice de la gestion, les salariés sont devenus des collaborateurs se «sacrifiant» pour le bien de l'entreprise pour en augmenter la performance et la rentabilité. Mais pour les personnes au travail, cela signifie, la plupart du temps, plus de stress, plus de fatigue, plus de douleurs musculaires, plus de solitude, moins de reconnaissance.

Le déploiement de cette novlangue signale aussi le désarroi des managers qui, la plupart du temps, ne connaissent rien au travail des personnes qu'ils doivent encadrer. Sélectionnés sur leurs savoirs appris dans des écoles de management – et non sur la connaissance d'un métier – ils entrent dans une forme de mimétisme organisationnel, usant et abusant de ce que André Spicer appelle le *bullshit*, soit la création et l'utilisation de mots et de méthodologies totalement dé-

connectés de la réalité du travail. Cela est d'autant plus marqué que les managers peuvent passer d'une entreprise à l'autre – de la direction d'un supermarché à une unité de recherche universitaire, d'une usine d'automobiles à la direction des transports publics –, en y appliquant les mêmes recettes. Devenus des spécialistes de l'organisation et de la gestion, ils n'ont pas à s'occuper de ce qui est travaillé, de l'histoire de l'entreprise, de son implantation sociale et géographique, ou encore des spécificités des employé-e-s.

Finalement, on pourrait aussi se poser la question: pourquoi faut-il augmenter toujours les performances d'une entreprise? Que veut dire ce slogan «grandir ou mourir»? Car si une entreprise industrielle, un supermarché, un hôpital doivent être chaque année plus rentables que l'année écoulée, cela veut dire non seulement toujours plus de travail et souffrance pour le personnel, mais aussi vendre plus de voitures, plus de poulets, plus de médicaments, plus d'opérations effectuées.

Est-ce que c'est vraiment le monde dans lequel nous voulons vivre? I

* Ergonome, spécialiste de la santé au travail, www.metroboulotkino.ch

EN BREF

METROBOULOTKINO Quand le travail se vide de sens

C'est au premier volet de la série documentaire *La mise à mort du travail* de Jean-Robert Viallet (2009) que le cinéclub syndical Metroboulotkino consacre sa séance du 24 février. *La Destruction* montre comment, dans un monde où l'économie n'est plus au service de l'homme mais l'homme au service de l'économie, les objectifs de productivité et les méthodes de management poussent les salariés jusqu'au bout de leurs limites. Un monde où les maladies, accidents du travail, souffrances physiques et psychologiques explosent. Et des histoires d'hommes et de femmes meurtris, qui nous révèlent combien il est urgent de repenser l'organisation du travail. La projection sera suivie d'une discussion sur l'évolution du travail animée par des invités. CO

Ma. 24 février, 19 h, Cinélux, 8, bd St-Georges, Jonction, Genève. Projection de la 2^e partie, *L'Aliénation*, ma. 17 mars à 19 h; 3^e partie, *La Dépossession*, ma. 31 mars à 19 h.



ÉNERGIE Les propriétaires genevois ont jusqu'à la fin de janvier 2016 pour équiper leur bâtiment de double vitrage. Il resterait 20% du parc immobilier à assainir. L'exemple à suivre?

Du double vitrage en triple vitesse



A Genève, il resterait 20% des édifices à mettre aux normes, dont les vitrages des surfaces commerciales. KEYSTONE

REPÈRES

130 000 t. de CO₂ en moins

> Selon Fabien Lüthi, de l'Office fédéral de l'énergie, si les prescriptions énergétiques cantonales n'avaient pas existé, les besoins en énergie (mazout, gaz naturel, électricité, bois et chaleur à distance), auraient été plus élevés d'environ 560 mio de kWh pour la seule année 2012.

> **Corollairement**, les émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques ont été nettement plus basses.

Exemple: CO₂: moins 130 000 tonnes; particules fines: moins 50 t.

KP

KESSAVA PACKIRY

«Un an? Ils n'ont aucune chance d'y arriver!» Le commentaire de Damien Ruffieux, codirecteur d'une entreprise fribourgeoise de fabrication et de pose de fenêtres, en dit long sur le délai imposé aux propriétaires genevois: selon une disposition législative unique en Suisse, modifiée l'an dernier, l'Etat de Genève veut que tous les bâtiments soient équipés de vitrages performants d'ici fin janvier 2016. Exit les simples vitrages! En combinant cette obligation à d'autres mesures énergétiques, le canton fixe l'objectif de réduire de 13% la consommation thermique des bâtiments par personne d'ici 2018, en se basant sur les chiffres de l'an 2000.

«Effectivement, ça va être un gros défi», reconnaît Bernard Erny, président de l'Association genevoise des maîtres vitriers, miroitiers, encadreur et storistes (AMV). «Il faut toutefois préciser que passablement de bâtiments ont déjà été mis aux normes: l'obligation du double vitrage ne date pas d'hier. Elle re-

monte à 1989. Mais le texte de loi était sibyllin. Et personne ne s'accordait sur la date butoir.»

«Une bonne chose»

Directeur général de l'Office cantonal de l'énergie, Olivier Epelly enchaîne: «Le Conseil d'Etat a donc décidé d'y mettre de l'ordre. Une date butoir a été fixée. Et les procédures ont été simplifiées: une autorisation de construire ne sera plus requise pour ces travaux, hormis pour les bâtiments classés.»

Les régies saluent la nouvelle. «Cette date butoir pour le changement des fenêtres a sensibilisé les propriétaires à prendre rapidement des mesures», apprécie Philippe Angelozzi, secrétaire général de la section genevoise de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier. «Souvent, un propriétaire n'ose pas engager des travaux de peur que l'augmentation des loyers qui en résultent soit contestée par les locataires. Là, il n'aura plus le choix.» Difficile selon Philippe Angelozzi d'estimer ce que cela

coûtera. «S'il faut changer uniquement les fenêtres, ça va. Mais si c'est toute l'embrasure qu'il faut remplacer, les travaux peuvent être plus coûteux.»

Il resterait 20% des édifices genevois à mettre aux normes

Le canton compte près de 50 000 bâtiments chauffés. Il resterait 20% des édifices à mettre aux normes, selon Olivier Epelly, s'accordant sur l'estimation des milieux professionnels. «Mais cela reste très difficile à évaluer», note Bernard Erny: «La plupart des bâtiments genevois ont une typologie qui date du début du XX^e siècle: des appartements aux étages, et des locaux commerciaux au rez. Dans bien des cas, le vitrage des habitations a déjà été assaini, mais pas celui des locaux commerciaux.» Ce que confirme Philippe Angelozzi: «Le gros a déjà été fait. Restent aujourd'hui les cas

compliqués, qui demandent de plus gros travaux. Typiquement, les arcades commerciales.» L'assainissement concerne essentiellement les bâtiments antérieurs aux années 1980, époque où le double vitrage s'est imposé dans la construction. «Mais il existe des édifices relativement anciens qui ont été bâtis avec un vitrage isolant de première génération. Par rapport au verre simple, la déperdition de chaleur est divisée par deux, contre quatre à cinq aujourd'hui. Mais il rentre dans les normes fixées par la réglementation genevoise», indique Bernard Erny.

Quelques craintes

S'il sait que son corps de métiers ne manquera pas de boulot, le président de l'AVM craint la forte concurrence française, avec l'euro au plus bas. Bernard Erny redoute du même coup que cette loi ne défigure une partie du patrimoine non protégé. «La solution la plus rapide et la moins coûteuse revient à remplacer une fenêtre en bois par le

PVC. Etant donné le délai un peu court, j'ai vraiment peur qu'on fasse un peu de tout et n'importe quoi.»

Quant au patrimoine protégé, Olivier Epelly rassure: une exécution des travaux respectueuse de l'aspect et des matériaux d'origine est demandée. Une dérogation pourra aussi être accordée à des bâtiments revêtant un intérêt patrimonial important. Sont notamment concernés les bâtiments classés à l'inventaire et ceux de la Vieille-Ville.

«A la va-vite»

Pour Bernard Erny, la réglementation genevoise sur l'embrasure des façades va certes dans le bon sens. «Mais on le fait à la va-vite. Je trouve dommage que l'élément déclencheur soit uniquement la considération de l'embrasure en façade. Nous aurions pu utiliser les paliers de l'indice de dépense de chaleur du Règlement d'application de la loi sur l'énergie comme déclencheur de travaux, sans forcément nous focaliser uniquement sur une seule partie du bâtiment.» I

Et le triple vitrage?

Selon Olivier Epelly, directeur général de l'Office genevois de l'énergie, le double vitrage et un cadre isolant s'avèrent suffisants pour respecter les normes. «Le canton de Genève se réfère, comme les autres cantons, à la norme édictée par la Société suisse des ingénieurs et architectes qui fixe une valeur maximale globale de déperdition thermique. L'exigence est donc une exigence de performance, et lorsqu'une solution de doubles vitrages est retenue, ces derniers doivent être très performants. Bien sûr, des performances supérieures à celle requise peuvent être atteintes.» Pour inciter à aller dans ce sens, Olivier Epelly indique que les subventions fédérales du Programme bâtiments peuvent contribuer au financement de l'assainissement si des triples vitrages sont utilisés et si les façades sont aussi assainies. «Au niveau cantonal, il est prévu de soutenir également la pose de triples vitrages pour autant que d'autres actions d'amélioration énergétique soient entreprises.» KP

Les Romands se distinguent

L'association de propriétaires Choc électrique, qui avait contribué en 2012 à ce que Fribourg renonce à supprimer les chauffages électriques d'ici 2025, porte un regard agacé sur la réglementation genevoise: «Genève commet exactement ce que Fribourg voulait faire: se lancer dans un projet irréalisable», tonne son président Jean-Pierre Mérot. «Vouloir imposer le double vitrage par une loi, sans se soucier si c'est techniquement possible en termes de main-d'œuvre et de ressources financières, est déraisonnable!»

Chef du Swiss Competence Center for Energy Research, Peter Richner qualifie au contraire la démarche genevoise d'excellente. Près de la moitié de l'énergie produite est dévolue aux bâtiments, rappelle le chercheur de l'Empa, l'institut fédéral suisse pour les essais

des matériaux - un chiffre que ne partage pas Jean-Pierre Mérot, qui parle de 32%. «Si nous ne nous impliquons pas davantage pour réduire de manière importante cette part, nous n'aurons aucune chance d'atteindre les buts de la stratégie énergétique 2050 (garantir l'approvisionnement énergétique dans toute la Suisse, ndlr)», poursuit Peter Richner.

Selon lui, l'assainissement énergétique du parc immobilier en Suisse doit être rapidement entrepris. «Le taux de rénovation en Suisse est de 1% par an; il devrait doubler! En raison des prix bas de l'énergie, de nombreux propriétaires renoncent à investir dans l'efficacité énergétique: le retour sur investissement est trop long. Cependant, la politique énergétique de la Suisse porte sur deux points

importants: la sécurité et l'environnement. La sécurité et l'environnement sont des biens publics, qui n'ont pas de prix. Si nous voulons améliorer la situation à cet égard, ceci peut seulement être fait par des règlements comme l'a fait Genève.»

L'Office fédéral de l'énergie ne recommande pas les mesures contraignantes, mais relève le côté précurseur de Genève. «La Suisse romande se distingue quant à elle par l'introduction, dans beaucoup de cantons (Neuchâtel, Fribourg et Vaud), de dispositions rendant le Certificat énergétique cantonal du bâtiment (CECB) obligatoire», note le porte-parole Fabien Lüthi. Le CECB contribue de manière importante à assurer une transparence sur la qualité énergétique d'un immeuble. KP



GARE CORNAVIN

Le Collectif 500 enterre l'«impasse CFF»

Le bas du quartier des Grottes était en fête samedi. Le Collectif 500 qui s'était opposé à l'agrandissement en surface de la gare Cornavin a inauguré en musique le nouveau «passage de la Gare souterraine» enterrant définitivement l'ex-«impasse CFF».

Ce petit tunnel qui relie la rue des Gares à la cour intérieure des immeubles du bas des Grottes a été décoré par des graffeurs. Les artistes lui ont donné un air de hall CFF. Ce nouveau look s'accompagne d'un nouveau nom: «passage

de la gare souterraine». Rebaptisée ainsi, l'ex-«impasse CFF» devient un symbole de la lutte du Collectif 500.

Ce groupement de citoyens a combattu le projet des CFF qui visait à agrandir la gare Cornavin en surface. Cette extension aurait abouti la destruction d'une partie du quartier. Le Collectif 500 a proposé une autre solution – soit une extension souterraine – grâce au travail d'un ingénieur à la retraite.

ATS

EN BREF

GRAND CONSEIL (I)

Les vacances scolaires ne changeront pas

La répartition des vacances scolaires genevoises ne changera pas. La majorité du Grand Conseil a refusé vendredi une motion socialiste qui demandait au Conseil d'Etat d'étudier la pertinence du calendrier actuel. Le PS déplore le déséquilibre entre la longue pause estivale et les courtes vacances d'automne et de Pâques. ATS

GRAND CONSEIL (II)

Les écoliers devront apprendre le cantique suisse

La majorité du Grand Conseil genevois a adopté vendredi soir une motion de l'UDC qui vise à inclure l'enseignement obligatoire du cantique suisse dans le programme du primaire. Mais cette motion ne modifiera finalement pas la situation actuelle. En effet, la cheffe du Département de l'instruction publique, Anne Amery-Torracinta, a précisé que cet apprentissage était déjà inclus dans le programme du primaire. C'est aussi le cas du *Cé qu'è lainô* genevois. ATS

VIOLENCES

Conférence sur les crimes d'honneur

En Europe, les violences commises au nom de l'honneur sont en augmentation. La fondation Surgir organise demain une journée de discussion en présence de plusieurs spécialistes européens de ce phénomène, de la conseillère administrative de la Ville de Genève Sandrine Salerno ainsi que du délégué au Bureau de l'intégration des étrangers de l'Etat de Genève, Nicolas Roguet. CTZ

Mardi 3 mars de 9 h à 17 h, rue Varemè 17. Entrée libre, inscription requise: conferencessurgir@gmail.com ou au 021 311 27 71

Des juristes en herbe offrent leurs conseils

ASSOCIATION • La Permanence juridique des étudiants aide les visiteurs à résoudre des problèmes de la vie courante.

YOURI HANNE

Depuis plus de vingt-cinq ans, des étudiants en droit de l'université de Genève consacrent quelques heures hebdomadaires à une permanence juridique. L'occasion de mettre à profit les connaissances acquises en cours, explique Samy Benzaoui, chargé des relations publiques. Cécile Jolimay, sa collègue au comité, y voit un exercice formateur, puisque tout un chacun peut venir y demander conseil. L'association est indépendante de l'université et s'adresse à tous. Prise de température jeudi dernier, lors de la reprise des entretiens avec la rentrée universitaire.

Situés à la rue du Village-Suisse, les locaux occupés par l'association sont gracieusement mis à disposition par la Maison de quartier de la Jonction deux soirs par semaine. Sur rendez-vous ou à l'improviste, des visiteurs franchissent la porte de la permanence avec leur dossier sous le bras. Les membres polyglottes sont très sollicités et il n'est pas rare que les entretiens se fassent en allemand, anglais, espagnol ou serbe. Les étudiants se servent de leur ordinateur personnel, de leurs différents Codes – civil, pénal, et des obligations – remplis d'annotations et de marque-pages, ainsi que d'un classeur fédéral qui contient les résumés des cas déjà traités. Et de leur instinct. Parfois, les étudiants ont connaissance du cas avant la venue du visiteur, mais ils doivent souvent improviser.

Rôle pris très au sérieux

«Cela me file le trac», raconte Brooke Tenger, ancienne membre du comité. «En groupe, on se complète», assure Navine Hussain, présidente de l'association le temps d'un semestre. Avant chaque entretien, les visiteurs signent une décharge qui stipule l'amateurisme des étu-



Deux soirs par semaine, Samy Benzaoui et Sévane Bercher, tous deux membres de la Permanence juridique des étudiants, prodiguent gratuitement des conseils à toute personne qui en fait la demande. YHE

dians et l'inexactitude qui peut persister dans leurs réponses sur les questions juridiques. Ce qui n'empêche pas Sévane Bercher, nouvelle recrue, de prendre son rôle très au sérieux: «Ce soir, c'est mon baptême du feu. J'espère être à la hauteur.»

Madame J. est connue des étudiants, elle les consulte régulièrement. La visiteuse pose sur la table une mise en demeure de sa régie pour l'expulsion de son appartement. Elle lui reproche du tapage incessant dont la locataire se dit au contraire victime. «Des inconcus font des va-et-vient dans l'immeuble et je n'en suis pas responsable», explique-t-elle. Face à la gravité de la situation, les étudiants sont unanimes: l'Asloca aura bien plus de poids dans les démarches qu'entend entreprendre Madame J. Pourtant, l'entretien s'éternise et les étudiants se répètent: «Les délais pour agir sont courts, vous

devriez solliciter des professionnels pour vous défendre.» Les visiteurs ont besoin de parler, explique Brooke Tenger. Il faut savoir se montrer patient.

Suivi assuré

Autre cas, celui de G.R. Iannotti, doctorante en neurosciences à l'université de Genève. D'origine italienne, cette jeune femme s'est vu adresser à son nouveau domicile les factures d'une assurance, à la suite d'une affiliation d'office par le Service de l'assurance-maladie (SAM). Or la doctorante cotisait déjà auprès d'un assureur recommandé par ses collègues de l'université. Mais celui-ci n'était pas reconnu par le SAM. «Les ressources humaines de l'université qui effectuent les démarches administratives à ma place ont visiblement mal signalé mon ancienne adresse, déplore M^{me} Iannotti. Maintenant, j'ai peur de passer une

simple visite médicale, ne me sens pas protégée et j'ai l'impression d'avoir fraudé l'Etat.» Les étudiants lui proposent de rédiger une lettre au SAM qu'ils compléteront ensuite avec elle.

Un troisième visiteur est lui aussi enjoint d'écrire à son assurance Casco pour des réparations sur son véhicule que celle-ci refuse de prendre en charge. «Nous allons réfléchir sur tous ces cas avec les autres membres de l'association», indique Samy Benzaoui. Ainsi, le suivi des visiteurs est assuré et le prochain rendez-vous sera l'occasion d'étayer les arguments que ceux-là formuleront pour faire valoir leurs droits. La permanence se termine lorsque de nouveaux occupants viennent réclamer la salle qui leur est réservée. Les étudiants n'ont pas chômé une seule seconde. «Ce n'était pas si traumatisant», confie Sévane Bercher, soulagée. I

La Ciguë inaugure son nouvel immeuble

LOGEMENT • La coopérative propose 48 chambres près de la gare pour les personnes en formation à bas revenus.

CAROLE THÉVENAZ

La crise du logement sévit depuis longtemps dans le canton de Genève. Conséquences: une concurrence féroce entre locataires et des prix exorbitants. Pour venir en aide aux personnes en formation à bas revenus, la Ciguë gère pas moins de six immeubles et de nombreux appartements répartis dans différents quartiers à des prix avantageux. Vendredi soir, un septième immeuble, situé à la rue Chaponnière 3 et datant du XIX^e siècle, fraîchement rénové par la coopérative a été inauguré en présence de Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève. Les lieux, constitués de cinq appartements, trois duplex, un studio et une pièce commune pour un total de quarante-huit chambres, seront occupés début mars. Le loyer varie de 300 à 400 francs selon la taille de la chambre.

La rénovation du bâtiment, patrimoine bâti protégé par le Service des monuments et des sites (SMS), a été soumise à des exigences architecturales particulières. «Nous avons dû isoler l'édifice de l'intérieur afin de préserver la façade d'origine, un travail fastidieux et coûteux mais obligatoire», explique Aline Juon, coresponsable du projet.

De la couleur du crépi à la démolition de certains murs, l'accord du SMS était indispensable pour l'ensemble des travaux. «Nous ne voulions pas tout modifier. Une grande partie du bâtiment est restée intacte. Nous avons soigné le parquet de chêne, 'karchérisé' les balcons existants et laissé les catelles vieillissantes. Le résultat est un doux mélange de neuf et d'ancien», détaille Antonella Vitalie, en charge de la rénovation. Autre particularité: l'importance accordée au respect des normes écologiques. Equipé de panneaux solaires et de ventilations double flux, permettant de minimiser les pertes d'énergie, l'immeuble est certifié Minergie.

Le financement des travaux effectués par la Ciguë a été possible grâce à diverses subventions d'organismes étatiques, comme l'Office cantonal de l'énergie et le Programme fédéral des bâtiments. «Notre statut de coopérative abaisse à 5% les fonds propres nécessaires. La Ville de Genève a accordé une subvention extraordinaire de 300 000 francs» précise Aline Juon. Une collaboration de longue durée dont s'est réjouie Sandrine Salerno vendredi lors de l'inauguration. Le Centre d'émission pour la

construction de logement ainsi que l'Association suisse pour l'habitat ont également octroyé des prêts à des taux préférentiels afin de finaliser le projet. Cependant, la bâtisse n'appartient pas à la Ciguë, elle bénéficie d'un droit de superficie attribué pour une durée de nonante-neuf ans par la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), chargée de développer des logements d'utilité publique. Au lieu de déboursier une somme astronomique pour acheter le terrain, la Ciguë paiera, à partir de 2020, une rente semestrielle à la FPLC.

La vie communautaire, préconisée par la Ciguë, rencontre un grand succès auprès des jeunes en formation. Ainsi les appartements sont prévus pour des colocations d'au minimum six personnes. Les coopérateurs sont également invités à participer aux diverses commissions existantes. En cas de problème, l'une d'elles est dédiée à la médiation. «Mais bien souvent, les problèmes se règlent tous seuls dans les grandes cohabitations», indique Antonella Vitalie. Et de conclure: «Le principe d'une coopérative est que chacun participe aux prises de décision.» I



Le septième immeuble de la Ciguë a nécessité de coûteuses rénovations, l'immeuble du XIX^e siècle étant protégé. LAURA KELLER

Des caméras pour les policiers?

SÉCURITÉ • L'idée d'équiper les policiers de caméras incorporées filmant leurs interventions fait son chemin en Suisse. A l'image de la ville de Berne. Mais les réticences sont fortes.

THOMAS STEPHENS, SWISSINFO

«La violence envers la police a augmenté massivement au cours des années. En 2000, nous avions 774 incidents - violences ou menaces contre des agents. En 2013, il y en avait 2776.» Max Hofmann, secrétaire général de la Fédération suisse des agents de police suisses (FSFP), peut ajouter un nouveau cas aux statistiques 2015. Hier, la faitière a condamné dans un communiqué l'attaque du poste de police Waisenhaus près du centre alternatif de la Reitschule, à Berne, par un groupe de personnes en partie cagoulées. Les agents déployés ont été agressés au moyen de bouteilles, de verres et d'engins pyrotechniques. Bilan: un policier touché par une bouteille a fini à l'hôpital.

Les polices cantonales utilisent déjà des caméras pour filmer des événements sportifs, des manifestations ou tout autre événement avec de grandes foules et un potentiel de violence. Mais Reto Nause, chef de la sécurité de la ville de Berne, veut aller plus loin en proposant des «body cams», des mini-caméras portées sur la poitrine, l'épaule, le casque ou les lunettes des policiers.

Expérience positive

«Je crois que lors d'opérations policières difficiles, ces caméras incorporées peuvent aider à recueillir des preuves et mieux documenter le cours des événements», déclare Reto Nause. «Elles peuvent également servir à réfuter les accusations selon lesquelles un officier de police aurait agi de manière disproportionnée.» Le magistrat souligne que le public pourrait également bénéficier de ces caméras. «La question de la proportionnalité fonctionne de toute évidence pour les deux côtés. Ce serait un nouvel outil de collecte de preuves qui pourrait fournir plus de clarté.»

Les quelques études menées sur le sujet indiquent que ces caméras réduisent les abus, sans toutefois les éliminer. Ainsi à Rialto, en Californie, des caméras incorporées ont été introduites chez les forces de l'ordre de la ville en février 2012. Une

étude publiée un an plus tard a révélé que le nombre de plaintes a chuté de 88% et que le recours à la force par la police avait diminué de 60%.

La ville de Berne veut des mini-caméras portées sur l'épaule ou le casque

Aux États-Unis, le débat sur ce type de caméras s'est intensifié récemment après la mort de deux civils lors d'opérations policières. En Allemagne, la police de Francfort a introduit les caméras incorporées en 2013. Mais tout le monde n'est pas convaincu de leurs bienfaits.

Protection des données

«Les caméras incorporées violent la sphère privée d'une personne filmée par la police sans autorisation. Elles doivent également être rejetées pour des raisons de protection des données», estime Katrin Meyer de l'association zurichoise Aug-

nauf (yeux ouverts), qui ajoute: «Au lieu de mettre des caméras sur les casques, les chefs de police devraient chercher le moyen de démanteler le racisme, le sexisme, la xénophobie et l'agressivité incontrôlée au sein des forces de police.»

L'organisation Amnesty International se montre plus ouverte aux caméras incorporées, estimant qu'elles peuvent être un moyen de prouver ou de réfuter les accusations de violence excessive de la police. «La question fondamentale de la proportionnalité se pose toujours: ces nouveaux moyens permettent-ils d'atteindre l'objectif souhaité? La restriction des droits personnels est-elle vraiment souhaitable pour atteindre cet objectif?», se demande Stella Jegher, de la section suisse d'Amnesty International. «L'utilisation de ces caméras doit dans tous les cas être limitée à un cadre très étroit pour leurs utilisateurs et leurs unités. Tout comme doivent être définies les

occasions et la durée de leur utilisation.»

Un avis que partage Reto Nause: «Je pense qu'un officier patrouillant à pied dans la vieille ville de Berne en filmant tout, ce serait aller trop loin.» De fait, la protection des données et la transparence sont deux des questions les plus chaudes concernant l'utilisation de ces caméras par la police.

Compliqué en Suisse

La situation est encore compliquée en Suisse puisque chacun des 26 cantons du pays fixe ses propres lois en matière de surveillance. A Berne, les caméras de police ne peuvent être utilisées que lors de grands événements publics tels que les matches de football ou des manifestations politiques. «Si le commandant de la police donne l'ordre de porter ces caméras, il s'agit juste d'une question technique. Mais pour faire comme à Francfort - où la police peut porter des caméras dans les points chauds et à certains moments - il serait nécessaire que les législa-

teurs cantonaux élargissent le mandat et créent un règlement correspondant à notre règlement de police», relève Markus Siegenthaler, responsable de la protection des données pour le canton de Berne. Il est possible alors que les citoyens aient le dernier mot si une telle décision était contestée par référendum.

Max Hofmann souligne que la FSFP a lancé un groupe de travail sur la question «de sorte que si les politiciens prennent une décision, nous serons prêts avec des faits et des arguments. Mais nous exigeons que les politiciens nous impliquent dans le débat, sinon nous serons contre eux par principe.»

De son côté, Markus Siegenthaler soulève la question qui se pose aux législateurs: «Voulons-nous des caméras incorporées et dans quel cadre? D'un point de vue constitutionnel et de protection des données, il est possible de mettre en œuvre un tel outil. A Berne, nous n'avons actuellement pas de base juridique pour ces caméras. Mais nous pourrions en créer une.» I



Les caméras incorporées pourraient renforcer l'équipement des policiers en Suisse dans les années à venir. KEYSTONE

EN BREF

NOUVEAU-NÉ DÉPOSÉ DANS LA FENÊTRE À BÉBÉ

EINSIEDELN Un nouveau-né en bonne santé a été déposé dans la fenêtre à bébé de l'hôpital d'Einsiedeln (SZ). C'est le dixième enfant depuis 2001 placé anonymement dans l'une des cinq fenêtres actuellement à disposition en Suisse pour les jeunes mères en détresse. La dernière fois, c'était en juin passé. Actuellement à l'hôpital, le bébé sera placé dans une famille d'accueil. ATS

BARRIGUE QUITTE LA TÊTE DE «VIGOUSSE»

HEBDOMADAIRE Thierry Barrigue lâchera la rédaction en chef de l'hebdomadaire satirique romand «Vigousse» cet été. Mais le dessinateur de presse et cofondateur du journal continuera à marcher pour celui-ci en se concentrant sur le réseautage et la recherche de financement, selon «24 heures». Il sera remplacé dès le mois d'août par Stéphane Babey, qui collabore déjà avec le journal satirique et est également en charge de l'édition au «Matin». ATS

L'UDC VEUT SE RAPPROCHER DES PARTIS BOURGEOIS

ÉLECTIONS Le président de l'UDC Toni Brunner appelle le PLR et le PDC à des discussions sur la composition du prochain Conseil fédéral, afin d'y imposer une majorité bourgeoise. Toni Brunner sonne la charge contre les sièges des conseillers fédéraux PS et PBD. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemandique «NZZ am Sonntag», le conseiller national saint-gallois lance que «le temps d'Eveline Widmer-Schlumpf est révolu». ATS

DES ASSISTANTS SEXUELS HANDICAPÉS CERTIFIÉS

GENOLIER L'association Corps solidaires a certifié pour la première fois sept assistants sexuels pour handicapés samedi à Genolier (VD), portant à douze le total en Suisse romande. Agés de plus de 30 ans et actifs professionnellement, ils ont suivi la formation d'environ 200 heures d'enseignement répartie sur 18 mois. TJ

LA CHAUX-DE-FONDS

Le PLR local demande à son élu de démissionner

Le PLR de La Chaux-de-Fonds a réagi à la situation financière désastreuse de la ville annoncée vendredi. Fait rarissime en politique suisse, il a exigé la démission de son propre élu au Conseil communal, Pierre-André Monnard, en charge des finances. Au lieu d'un bénéfice budgété de 2 millions de francs, les comptes 2014 de la commune devraient se solder par un déficit d'environ 12 millions. Et les perspectives pour 2015 sont inquiétantes.

Si la section locale du PLR estime que «la responsabilité est à mettre sur une «politique de beau temps», voulue depuis de nombreuses années par la majorité de gauche», elle met aussi en cause son conseiller communal. «Avec une telle différence, il est indéniable que des signes étaient visibles en cours d'année, et qu'il aurait été possible de prendre des mesures d'urgence afin de limiter les dégâts», a écrit le parti dans

un communiqué diffusé vendredi soir.

Joint samedi matin, Pierre-André Monnard a indiqué qu'il se donnait le temps de la réflexion avant de prendre une décision sur la demande de démission de son parti. «Par respect pour les institutions et pour le parti, je ne veux pas polémiquer.» L'élu souhaite d'abord connaître la position du PLR cantonal et du parti national. Depuis un peu plus d'une année, Pierre-André Monnard siège aussi au Conseil national, où il a remplacé Laurent Favre, élu au Conseil d'Etat neuchâtelois.

La péjoration rapide et inattendue des finances de la ville est essentiellement due à des rentrées fiscales nettement plus faibles que prévu, avait précisé vendredi l'exécutif. Le trou atteindra 8 millions de francs pour les personnes morales et 6 millions pour les personnes physiques. ATS

GRAND-SAINT-BERNARD

Quatre morts dans une avalanche

Une avalanche a emporté dans la mort quatre skieurs de randonnée italiens samedi près du Grand-Saint-Bernard (VS). Deux femmes de 51 et 52 ans et deux hommes, eux aussi âgés de 51 et 52 ans, n'ont pas survécu à leurs blessures. Un homme de 52 ans a été hospitalisé avec des blessures légères. Le drame s'est déroulé vers 13h40 au lieu-dit Combe des Morts, à 2300 mètres d'altitude. Le groupe, originaire de la région de Milan, se dirigeait alors vers l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

Les recherches menées dans des conditions météorologiques difficiles ont permis de retrouver rapidement les malheureux. Mais pour trois d'entre eux, deux femmes et un homme, hélicoptérés à l'hôpital dans un état grave, il était déjà trop tard. L'un des deux hommes rescapés à ce moment-là, la quatrième victime, se trou-



L'hélicoptère charge un blessé après l'avalanche meurtrière. KEYSTONE

vait en réanimation. Il a finalement succombé à ses blessures. La cinquième personne accidentée a été légèrement blessée. Un sixième randonneur, un hom-

me de 51 ans, qui n'a pas été emporté par l'avalanche, s'en est tiré indemne.

L'itinéraire emprunté est très parcouru et le danger d'ava-

lanche était de 2 (limité) sur 5. Mais la situation proche de la ligne de crête rend l'appréciation du risque délicate, a précisé Jean-Marie Bornet, porte-parole de la police valaisanne. Au total, les opérations ont mobilisé une trentaine de secouristes.

L'ensemble du groupe sinistré était équipé de détecteurs de victimes d'avalanche. Mais, comme tous ont été ensevelis sous une épaisse couche de neige, parfois de 2,5 mètres, il s'est avéré difficile de dégager les malheureux rapidement. De forts vents, ainsi qu'un épais brouillard ont forcé les hélicoptères à atterrir au bas de la coulée. Les secouristes ont dû parcourir les derniers mètres à pied. La coulée faisait une centaine de mètres de large sur 200 à 300 mètres de longueur. Au total, après ce nouveau drame, les avalanches ont fait 25 morts en Suisse cette saison. ATS



ADÈLE THORENS, COPRÉSIDENTE DU PARTI ÉCOLOGISTE SUISSE

LES VERTS ESPÈRENT PROGRESSER

Après les pertes de 2011, Adèle Thorens et les Verts ont retrouvé la confiance. Les aspirations pour 2015? Des sièges supplémentaires et le possible renforcement du tandem vert-socialiste par des alliances avec les Vert'libéraux.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA DROMPT

Fédérales 2015
18 octobre

Les Verts entendent défendre leur place dans la course aux élections fédérales de 2015. Après un fort recul en 2011, entre autres dû à l'arrivée des concurrents Vert'libéraux dans l'arène politique, le parti écologiste mise sur une stabilisation du nombre actuel de ses sièges sous la coupole, voire le gain de quelques-uns. Si l'écologie reste leur cœur de métier, les Verts cherchent par ailleurs à maintenir un front commun avec le PS sur les questions sociales. Un tandem qui, sans surprise, devrait se poursuivre. L'alliance entre Verts et Vert'libéraux devrait également se développer.

En nommant deux femmes à leur tête en 2012, les Verts ont fait preuve d'une certaine singularité en comparaison avec tous les autres partis.

Comment les choses se passent-elles, avec votre homologue bernoise Regula Rytz?

Adèle Thorens: Je le vis très bien, et c'était une condition pour accepter ce poste, car je voulais pouvoir m'occuper de ma fille. Mais en plus de me permettre de m'engager dans ma vie familiale, ce management biciphale nous pousse à élaborer nos propositions dans le dialogue, permanent et constructif. Et nous sommes complémentaires: j'apporte une vision romande et Regula son regard alémanique. Par ailleurs, je suis une environnementaliste pure tandis qu'elle a une parfaite maîtrise des dossiers sociaux...

Nous n'avons pas de problème d'ego: notre but est d'être au service du parti, la collaboration se fait donc sans mal. Cela passe peut-être aussi par un rapport au pouvoir différent de ce qu'on peut voir ailleurs.

Dans quel état d'esprit envisagez-vous ces élections, après les pertes sévères accusées en 2011?

Il est vrai que nous avons perdu des sièges en 2011. Mais cela demeure le deuxième meilleur score de l'histoire des Verts. Ça n'est donc pas un traumatisme! Il faut dire que nous avons connu une croissance impressionnante en 2007, et le contrecoup est venu aux élections suivantes. Après les pertes aux fédérales de 2011, nous avons aussi subi quelques revers cantonaux. Je parlerais plutôt d'une rupture de progression que d'une crise: nous sommes désormais stabilisés. Nous avons gagné cinq sièges dans les cantons en 2014 et, si nous venons d'en perdre à Bâle-Campagne, notre Exécutif a fait un excellent résultat. Nous sommes confiants pour cette année et partons avec l'objectif de maintenir les sièges actuels, voire d'en gagner quelques autres, par exemple dans les cantons de Bâle-Ville ou de Vaud.

Les résultats de 2011 s'expliquent en bonne partie par l'arrivée des Vert'libéraux, qui sont venus chasser sur vos terres écologistes...

Nous avons accusé le coup avec l'émergence des Vert'libéraux sur l'échiquier politique. Mais à présent, ils sont installés et nous avons eu le temps de composer avec leur présence.

Au point que vous soutenez leur initiative du 8 mars prochain, sur le remplacement de la TVA par une taxe écologique. Cela alors que vous aviez d'abord critiqué ce projet...

Nous basons notre politique sur les idées et non sur les partis. Chez les Verts, nous écoutons les idées des autres, d'où qu'elles viennent, puis nous voyons dans quelle mesure les soutenir. Nous n'aurions pas for-

mulé ainsi une initiative sur la fiscalité écologique. Nous avons proposé un contre-projet au parlement, malheureusement sans succès. Reste que nous souhaitons instaurer une fiscalité écologique et que l'initiative va dans ce sens, même si elle a peu de chances d'aboutir.

Pour ces élections fédérales, y aura-t-il du nouveau du point de vue des alliances avec les autres partis?

Le PS reste évidemment notre principal partenaire, les choses fonctionnent bien ainsi. L'idéal serait de multiplier les alliances entre PS, Verts et Vert'libéraux, puisque nous avons un bon socle de valeurs communes. Nous sommes proches des Vert'libéraux au niveau environnemental, bien sûr, mais aussi pour notre aspiration à un certain libéralisme de société. En revanche, sur la politique fiscale et économique, ou sur les questions migratoires, nous avons de fortes divergences. Nous nous efforçons de créer des liens entre nos trois partis, même si ce n'est pas toujours facile.

Et, cette année, les Verts estimeront-ils avoir enfin droit à un membre les représentant au Conseil fédéral?

Avec neuf conseillers d'Etat à travers la Suisse, nous avons prouvé notre rôle positif à l'exécutif. Mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur un siège au Conseil fédéral. Au détriment de qui cela se ferait-il? Et avec quel programme commun? Attendons les résultats des élections.

«Le nucléaire reste un thème fort de notre campagne»

La question du nucléaire a beaucoup progressé, y compris au sein de partis anciennement favorables aux centrales. N'avez-vous pas été dépossédés de votre thématique fétiche?

Nous avons connu des avancées et tout le monde s'auto-congratule, mais il reste beaucoup à faire. La loi interdit désormais de construire de nouvelles centrales. Mais il nous manque une planification de la fermeture des vieilles centrales. Le parlement n'a pas pris ses responsabilités jusqu'au bout, il n'a pas voulu se fâcher avec les exploitants en leur interdisant de prolonger la vie des centrales au-delà du raisonnable. Le nucléaire reste donc un thème fort de notre campagne.

Au-delà du nucléaire, vous vous battez sur les questions d'alimentation, de biodiversité ou de taxe écologique. Des problématiques qui ne font pas forcément mouche pour des élections...

Nous revendiquons ce côté anti-populiste. Nous avons une démarche de pionniers, sur des thèmes qui n'intéressent pas encore, mais n'en sont pas moins importants, comme l'obsolescence programmée. Nous voulons montrer qu'il est possible de vivre de façon écologique et responsable, en agissant sur ces aspects-là du quotidien.

Mais nous accordons aussi une place capitale aux questions de politique économique et sociale. L'accès au logement fait par exemple partie des points importants à nos yeux en matière d'aménagement du territoire. L'écologie doit tenir compte des enjeux sociaux et économiques. Le but des Verts est toujours de présenter des alternatives positives et concrètes, au-delà de la dénonciation. |



Adèle Thorens verrait bien les Verts qu'elle coprésidé gagner des sièges dans les cantons de Bâle-Ville ou de Vaud. CHARLY RAPPO

BIO EXPRESS

ÉCOLOGISTE VAUDOISE

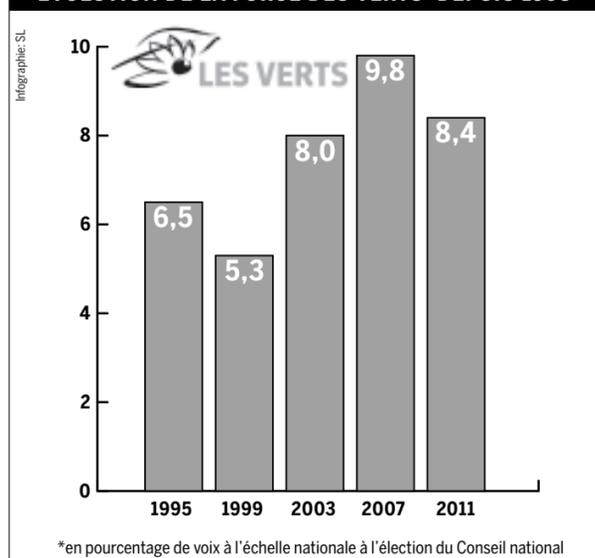
> Adèle Thorens a 43 ans. Titulaire d'une licence en philosophie, histoire et science politique, elle est mariée et a une petite fille.

> Outre ses études à l'Université de Lausanne, elle a suivi une formation en droit de l'environnement à Fribourg et obtenu un certificat en politiques de l'environnement et de la durabilité à l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique). Désormais consultante indépendante en philosophie, éthique, et politique publique, elle a auparavant travaillé pour le WWF Suisse.

> Elle siège au Conseil national depuis 2007.

> Coprésidente des Verts, elle partage ce rôle avec la Bernoise Regula Rytz. Toutes deux ont succédé à Ueli Leuenberger en 2012. LDT

ÉVOLUTION DE LA FORCE DES VERTS* DEPUIS 1995



Sa vision de la Suisse en quatre clichés



Une figure suisse qui l'inspire: «Bertrand Piccard. Il incarne l'excellence en matière de cleantech. Il fait aussi souvent référence à l'esprit pionnier: c'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui pour réaliser le tournant énergétique et celui de l'économie verte.»

Un lieu qu'elle aime: «Le Jura, pour la beauté, la paix et l'austérité de ses pâturages et de ses forêts. Ce qui n'exclut pas les éoliennes. Les Alpes ont bien leurs barrages.»



Un événement majeur de l'histoire suisse: «Le droit de vote aux femmes en 1971, année de ma naissance. J'ai failli vivre au Moyen-Age! Cela me choque à chaque fois que j'y pense, et il reste encore beaucoup à faire en matière d'égalité.» LDT

Un chef-d'œuvre suisse: «Notre réseau de chemins pédestres signalés par Suisse Rando – dont je suis vice-présidente. Il s'agit d'une infrastructure unique au monde, qui invite à la découverte de notre magnifique nature et à un retour à notre propre rythme.»



La Turquie s'offre un raid en Syrie

MOYEN-ORIENT • L'armée d'Ankara a mené une opération dans une petite enclave turque, située en territoire syrien, pour rapatrier les soldats qui gardaient un lieu saint. Décryptage.

MARC SEMO

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'armée turque a mené une opération terrestre en Syrie à 37 kilomètres de sa frontière avec quelque 500 hommes et 39 chars pour évacuer sans combat 38 militaires gardant le tombeau de Souleimane Shah. Damas a dénoncé «une agression flagrante».

Qu'est-ce que ce tombeau, au juste? Construit près de l'Euphrate, le «turbe» de Souleimane Shah, grand-père d'Osman I^{er}, premier fondateur de la dynastie ottomane en 1299, était une enclave turque en territoire syrien depuis 1921 et les accords passés alors avec Damas sous mandat français.

Depuis, le site a toujours été gardé par des militaires turcs qui y sont restés depuis le début de la guerre civile, ravitaillés selon les moments par hélicoptère ou par la route.

L'armée a évacué toutefois ses hommes ainsi que la dépouille de l'ancêtre ottoman qui, «provisoirement», sera inhumé toujours en territoire syrien, mais à 200 mètres de la frontière à Esmesi, près de Kobané,

dans une zone sous contrôle des combattants kurdes.

Pourquoi cette opération? «Un pays qui ne se préoccupe pas de son passé ne peut construire son avenir» a affirmé le premier ministre Ahmet Davutoglu, toujours très féru d'histoire ottomane. L'opposition, gauche et nationalistes mêlés, dénonce «une traite». Le maintien de la présence turque autour du tombeau, dans une zone mise depuis plus d'un an en coupe réglée par l'Etat islamique, devenait de plus en plus problématique.

Le revirement d'Erdogan

«Le gouvernement islamo-conservateur de l'AKP, le Parti pour la justice et le développement, a voulu éviter tout risque avant les élections turques du 7 juin, car les probabilités d'une attaque des djihadistes augmentaient, montrant à l'opinion le fiasco de la politique suivie en Syrie», explique Kadri Gursel, éditorialiste respecté du quotidien libéral «Milliyet».

D'abord coopératif avec le régime de Bachar al-Assad, le leader turc Recep

Tayyip Erdogan s'était engagé à fond dès juin 2011 dans le soutien à la rébellion, exigeant le départ de l'homme fort de Damas. Ankara laissa ainsi passer armes et volontaires pour l'Armée syrienne libre (ASL), mais aussi pour les groupes les plus radicaux dont l'Etat islamique.

La crainte d'attentats

Résultat, aujourd'hui: Ankara ne soutient que du bout des lèvres la coalition internationale contre l'EI et n'a pas permis aux avions américains d'utiliser les bases de l'OTAN sur son territoire pour mener les frappes. Le Gouvernement turc ne s'engagera pas davantage pour des raisons idéologiques et surtout parce qu'il sait le pays très vulnérable à des attentats de l'EI.

Un récent rapport des services secrets turcs (MIT) publié par le quotidien «Hurriyet» évaluait à au moins 3000 le nombre des djihadistes turcs combattant en Syrie, de l'autre côté d'une frontière longue de plus de 800 km. Et autant dire difficilement contrôlable... © LIBERATION



Le lieu saint vénéré par les Turcs, lequel est situé dans une de leur petite enclave en Syrie. KEYSTONE

FRONT SYRIEN

L'EI exhibe des prisonniers dans des cages

Des combattants kurdes syriens ont chassé hier les djihadistes de l'Etat islamique d'une vingtaine de villages dans le nord-est, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. De son côté, l'EI a diffusé une vidéo dans laquelle il exhibe dans des cages des combattants kurdes.

L'assaut a été lancé samedi soir par les forces kurdes, en coordination avec la coalition internationale. Il visait à reprendre les positions de l'EI dans la ville de Tal Hamis, où les Kurdes sont «parvenus à avancer et à reprendre une vingtaine de villages». Au moins douze djihadistes sont morts dans les combats, qui se poursuivaient hier soir.

Au même moment, l'EI a diffusé une vidéo où il exhibe dans des cages 21 hommes présentés comme des combattants kurdes. Il y profère des menaces à leur rencontre. Sa mise en scène rappelle celle du pilote jordanien brûlé vif dans une cage, dans une vidéo djihadiste diffusée le 3 février. La vidéo d'hier ne montre aucune exécution. ATS/AFP

EN BREF

HONGRIE

Orban perd sa «super majorité»

Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, a perdu sa «super majorité» des deux tiers au parlement. Son parti, le Fidesz, n'est pas parvenu à faire élire son candidat hier lors d'une élection partielle à Veszprem, dans l'ouest du pays. L'indépendant Zoltan Kesz, soutenu par l'opposition libérale et la gauche, arrivait en tête du scrutin avec 43% des voix, contre 34% pour celui du Fidesz, Lajos Nemedi, ont indiqué les autorités électorales. Il doit remplacer le député Tibor Navracsics, nommé commissaire européen à l'Education. Avant ce scrutin, la «super majorité» des deux tiers dont M. Orban a bénéficié depuis son arrivée au pouvoir en 2010 ne tenait qu'à un siège. Elle lui a permis de réformer de façon controversée la Constitution hongroise. Elle a également facilité l'adoption de réformes profondes de la justice, des médias et de l'économie, largement critiquées à l'étranger. ATS/AFP

NIGERIA

Une kamikaze de sept ans ensanglante un marché

Une fillette a fait exploser une bombe qu'elle portait sur elle hier dans un marché de la ville de Potiskum, dans le nord-est du Nigeria. Elle a tué cinq personnes. La jeune fille d'environ sept ans, selon des témoins, a refusé les vérifications à l'entrée du marché et une dispute a suivi. «Elle a fait exploser la bombe, trouvant la mort avec cinq autres personnes et faisant beaucoup de blessés», a déclaré un témoin. L'attentat n'a pas été revendiqué mais porte la marque de la secte islamiste Boko Haram, qui a pris l'habitude depuis l'an dernier d'utiliser des kamikazes de sexe féminin, parfois de très jeunes filles. ATS/AFP

SOUDAN DU SUD

Un groupe armé a enlevé près d'une centaine d'adolescents

Un groupe armé non identifié a enlevé 89 adolescents dans la ville de Wau Shilluk (nord du pays). Certains d'entre eux étaient âgés d'à peine 13 ans et leur nombre réel «pourrait être bien plus élevé», selon l'Unicef. Au Soudan du Sud, les belligérants utilisent des enfants-soldats depuis le début du conflit fin 2013. L'Unicef estime leur nombre à environ 12 000. ATS/AFP

IRAK

Une femme maire de Bagdad

Une femme, Zekra Alwach, a été nommée maire de Bagdad après le limogeage de son prédécesseur cible de critiques, a annoncé samedi un porte-parole gouvernemental. C'est la première femme à être désignée à un tel poste en Irak. Zekra Alwach, ingénier civile et directrice générale au ministère de l'Enseignement supérieur, a pris ses fonctions hier, selon une source municipale. Le poste de maire est directement lié au bureau du premier ministre et son détenteur a les prérogatives d'un ministre. ATS/AFP

CINÉMA

«Timbuktu» triomphe aux César



Pour *Timbuktu*, Abderrahmane Sissako a reçu les prestigieux trophées du meilleur film et du meilleur réalisateur. KEYSTONE

Le film franco-mauritanien *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako, chronique de la vie quotidienne dans le nord du Mali sous la coupe des djihadistes, a triomphé vendredi à la 40^e cérémonie des César. La soirée faisait la part belle cette année à la liberté d'expression.

Timbuktu a reçu sept prix, dont les prestigieux trophées du meilleur film et meilleur réalisateur. «La France est un pays magnifique, parce qu'elle est capable de se dresser contre l'horreur, contre la violence, l'obscurantisme», a dit Abderrahmane Sissako, en référence aux immenses manifestations dans le pays qui ont suivi les attentats des 7, 8 et 9 janvier à Paris.

«Il n'y a pas de choc des civilisations, ça n'existe pas. Il y a une rencontre des civilisations», a ajouté celui qui est devenu le premier cinéaste d'Afrique noire à recevoir le César du meilleur réalisateur. Le cinéaste a aussi tenu à remercier la France, «pays extraordinaire, ouvert aux autres» et son pays, la Mauritanie, qui «a accepté de protéger son équipe».

Timbuktu, éclairage sur l'extrémisme qui trouve une résonance particulière dans l'actualité, était également en course pour l'Oscar du meilleur film étranger qui était décerné cette nuit.

Célébrant la tolérance face à l'obscurantisme, le film est inspiré de faits réels: le nord du

Mali est bien tombé en 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda, qui en ont été chassés en grande partie par l'opération militaire «Serval», à l'initiative de la France.

Nommé à huit reprises, *Timbuktu* - qui a aussi reçu les César du scénario, du montage, du son, de la photo et de la musique - était le grand favori de la soirée face à *Saint Laurent* de Bertrand Bonello, sur la vie du couturier français. Ce film, le plus souvent cité (dix citations), n'a remporté que le César des meilleurs costumes, éclipsé par le raz-de-marée Sissako.

Face à cette déferlante *Timbuktu*, les autres films se sont partagé les prix restants. Pierre Niney, qui prête sa grâce fragile à Yves Saint Laurent dans le film *Yves Saint Laurent* de Jalil Lespert, autre biopic sur le couturier français, a reçu le César du meilleur acteur. Il l'a ainsi emporté sur son concurrent Gaspard Ulliel dans le film de Bertrand Bonello.

Adèle Haenel, 26 ans, a décroché le César de la meilleure actrice pour son rôle de jeune femme rebelle et impulsive se préparant à l'apocalypse dans le film *Les Combattants* de Thomas Cailley.

Ce premier long-métrage d'un jeune cinéaste de 34 ans, œuvre la plus représentée derrière *Saint Laurent* avec neuf nominations, a aussi obtenu le César du meilleur pre-

mier film et celui du meilleur espoir masculin pour son interprète Kévin Azaïs.

La comédie *La Famille Bélier* d'Eric Lartigau, très appréciée du public, a quant à elle été récompensée par le César du meilleur espoir féminin pour la comédienne et chanteuse Louane Emera, 18 ans, découverte dans le télé-crochet *The Voice*.

L'actrice américaine Kristen Stewart, 24 ans, est devenue vendredi la première Américaine à remporter un César, pour son second rôle dans *Sils Maria* d'Olivier Assayas. L'acteur Reda Kateb a quant à lui reçu le César du meilleur second rôle masculin pour son interprétation d'un médecin dans *Hippocrate* de Thomas Lilti.

Mommy, 5^e long-métrage du jeune prodige québécois Xavier Dolan, 25 ans, a lui remporté le César du meilleur film étranger. Ce drame familial haut en couleur raconte l'histoire de Diane, mère exubérante qui hérite de la garde de son fils, un adolescent bipolaire, impulsif et violent, après son expulsion d'un centre spécialisé.

On y retrouve la «patte» de Xavier Dolan: un film au plus près de ses personnages, une mise en scène et une lumière très maîtrisées, des plans parfois tournés au ralenti, accompagnés d'une bande-son très présente, à la manière d'un clip vidéo. ATS/AFP



Les chemins de la radicalisation

DJIHADISME • Quels enchaînements ont conduit de jeunes Français à sombrer dans la violence islamiste? Analyse d'une décomposition sociale.

LE MONDE
diplomatique

LAURENT BONELLI*

Passé la stupeur des attentats, lorsque se dissipent les sentiments d'indignation et d'impuissance et que la peine se rétracte sur l'entourage des victimes, subsiste une lancinante question. Pourquoi, dans un contexte de paix, de jeunes Français ont-ils pu s'attaquer avec une telle violence à des individus choisis en raison de leurs opinions, de leur confession religieuse présumée ou de l'uniforme qu'ils portent? Des assassinats commis par Mohamed Merah en mars 2012 à ceux des 7, 8 et 9 janvier 2015, revendiqués par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly, en passant par l'attaque du Musée juif de Belgique, le 24 mai 2014, dont est accusé M. Mehdi Nemmouche, pas moins de vingt-huit personnes ont trouvé la mort sous les balles de leurs meurtriers.

Que sait-on de ces derniers? Bien que lacunaires, les informations recueillies par la presse permettent de se faire une idée de leurs trajectoires sociales. D'abord, ils ont connu des interventions des services sociaux et de la justice des mineurs précoces et contraignantes. Les environnements familiaux sont jugés inappropriés ou défaillants; les passages en foyer et en famille d'accueil jalonnent l'enfance et l'adolescence de la plupart d'entre eux. Leurs scolarités semblent ensuite correspondre à celles des fractions les moins qualifiées des milieux populaires, ce qu'atteste l'orientation vers des filières techniques (CAP, BEP ou baccalauréat professionnel) - qu'ils n'achèveront pas nécessairement - à un moment où le baccalauréat est devenu un diplôme minimal de référence.

Cette relégation scolaire trouve parfois une compensation dans des sociabilités de rue (le monde des bandes) et les petits désordres qui les accompagnent¹. Des actes transgressifs (comme le vol de voiture ou de scooter, la conduite sans permis), liés à l'honneur (les rixes ou les outrages par exemple) ou à l'accaparement (comme les cambriolages, les agressions ou les vols avec violence) attirent assez tôt l'attention des policiers et des magistrats. Après plusieurs affaires, Merah, Coulibaly et M. Nemmouche sont incarcérés pour la première fois à l'âge de 19 ans. Et de nouveaux délits commis à leur sortie révoquent les sursis et allongent les peines: de 20 à 30 ans, ils passent une bonne partie de leur temps en détention.

On peut retracer la généalogie des attentats de Paris à partir de la guerre civile algérienne

Elevés dans un bourg de Corrèze, les frères Kouachi semblent être restés davantage à l'écart de ce type de sociabilité et n'être venus que plus tard à une petite délinquance de «débrouille» (où le recel et la vente de stupéfiants coexistent avec des emplois précaires ou au noir), à l'occasion de leur installation en région parisienne au début des années 2000. Cela n'empêche pas Chérif de connaître une incarcération préventive de 2005 à 2006, à l'âge de 23 ans, en raison de sa participation à une filière d'acheminement de volontaires vers l'Irak. Un type d'engagement commun aux cinq hommes.

Tous adhèrent à une vision de l'islam faite de combattants héroïques (les moudjahidins), d'actions d'éclat et de théâtres de conflit lointains. D'ailleurs, plusieurs voyagent vers ces destinations (Syrie, Pakistan, Afgha-

nistan, Yémen). La propagande, les prêches et les séjours initiatiques leur fournissent une grille de lecture du monde relativement simple qui rassemble en un tout cohérent leur expérience concrète de la domination, celle qu'expérimentent d'autres peuples (au Mali, en Tchétchénie, en Palestine, etc.) et un grand récit civilisationnel qui désigne les juifs et les mécréants comme responsables de tous ces maux. Cette conception de la religion est d'autant mieux endossée qu'elle est à la fois prise de conscience (de leur situation) et libération (elle offre à la révolte un idéal plus «élevé» et universel que la délinquance et la marginalité).

La relative homologie de leurs trajectoires a déjà déclenché la furie classificatoire de certains experts, qui n'hésitent pas à proclamer l'avènement d'un «lumpenterrorisme» ou d'un «gansterrorisme». Pourtant, n'en déplaise aux apôtres du profilage, ces caractéristiques n'apparaissent pas très singulières. Elles correspondent, à un titre ou à un autre, à celles de la «génération des cités» à laquelle ils appartiennent (ils sont tous nés dans les années 1980), marquée par la désaffiliation, un durcissement de l'accès à l'emploi non qualifié, de la ségrégation spatiale et des contrôles policiers, une ethnicisation des rapports sociaux et le déclin des mobilisations politiques portées par leurs aînés.

Dès lors que ces propriétés sont si communes, ce n'est plus le passage à l'acte qui devrait étonner, mais sa rareté... On ne peut donc se limiter à la recherche de causes en amont ou à l'étude des justifications. «Si la radicalisation est un processus, expliquent les politistes Annie Collovald et Brigitte Gaiti, il faut alors accepter de le suivre

avant de pouvoir l'expliquer. C'est donc le passage du «pourquoi» au «comment»². Il ne fait pas de doute que les exhortations d'un chef djihadiste à frapper la France, l'Occident ou la communauté juive inspirent les aspirants à la révolte; mais en aucun cas elles ne sont le moteur de leur passage à l'acte. « Cette décision ultime est la dernière d'une longue série de décisions antérieures, dont aucune prise isolément - et c'est là le point central - n'a paru étrange en elle-même», rappelle ainsi le sociologue Howard S. Becker³. A la manière de l'historien américain Christopher Browning, qui a montré - dans ce qui reste probablement l'un des meilleurs ouvrages sur la radicalisation⁴ - par quels mécanismes (le conformisme au sein du groupe, la dépersonnalisation des victimes, etc.) des «hommes ordinaires» appartenant au 101^e bataillon de réserve de la police allemande vont se transformer entre juillet 1942 et novembre 1943 en de froids exterminateurs, il faudrait pouvoir restituer les séries d'enchaînements propres à l'existence des auteurs des attentats et aux univers dans lesquels ils évoluent.

D'abord, le mode opératoire des attentats s'inscrit dans la continuité de formes antérieures de délinquance auxquelles certains d'entre eux ont pu se livrer. Voler des voitures, obtenir des armes, les manier et les utiliser, par exemple dans le cadre d'un braquage, constituent des savoir-faire et des modes d'action transposables. Le déroulement des attaques reflète également la permanence de ce type de pratique: les repérages demeurent approximatifs; les plans de fuite se limitent à rentrer chez soi; et, si cela s'avère impossible, il semble n'y avoir d'autre option qu'une errance sans but. Le sang-froid pour mener l'attentat et l'habileté pour la conduite rapide

afin d'en sortir semblent les seules qualités exigibles. Même la mort en martyr en tirant sur les forces de l'ordre se superpose étrangement à celle de Scarface, incarné par Al Pacino dans le film de Brian de Palma, une icône de certains jeunes des cités; ou encore avec celle du braqueur Jacques Mesrine, dont Merah lisait la biographie quelques semaines avant sa mort. La familiarité de ces modes d'action et leur légitimité aux yeux de ceux qui les utilisent constituent une étape importante pour comprendre comment ils peuvent ensuite se déployer vers d'autres cibles, même si cela reste insuffisant. Ainsi, la volonté de Coulibaly de «faire les policiers», pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgui, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette.

Si la propagande par le fait a pu séduire, elle n'a jamais mobilisé les foules

Ensuite, cette violence politique n'apparaît pas ex nihilo. On peut tracer sa généalogie à partir de la guerre civile algérienne. Le conflit, déclenché en décembre 1991 par l'annulation des élections qui avaient vu la victoire du Front islamique du salut (FIS), fut extrêmement violent. Jusqu'au début des années 2000, les affrontements intenses entre l'armée et les Groupes islamistes armés (GIA) firent plusieurs dizaines de milliers de morts et provoquèrent des déplacements et des exils de masse. Cette tragique situation n'épargna pas les familles algériennes

installées en France et auxquelles appartiennent tant Merah et Nemmouche que les frères Kouachi. M. Abdelghani Merah, frère aîné de Mohamed, a ainsi raconté leurs vacances d'été à Oued Bezzaz, où la famille paternelle appuie le GIA, exhibe des armes et parfois «un gendarme ou un civil décapité». Il a également expliqué les pressions exercées à cette période par l'un de ses oncles toulousains pour que ses sœurs «arrêtent l'école, mettent le voile islamiste et restent à la maison»⁵. Dans le contexte français, ces injonctions religieuses peuvent constituer simultanément un rappel à l'ordre pour des enfants trop émancipés (dans leurs sorties, leurs fréquentations ou leurs manières de s'habiller) et un appui plus directement politique aux groupes armés. Comme celui de M. Djamel Beghal, présenté comme le mentor de Chérif Kouachi et de Coulibaly, rencontré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis en 2005. Né en 1965, il participe aux réseaux de soutien du GIA en France, ce qui lui vaut d'être arrêté en 1994. Avec Coulibaly et Chérif Kouachi, il fait également partie des quatorze personnes soupçonnées d'avoir préparé en 2010 l'évasion de M. Smaïn Aït Ali Belkacem, l'un des artificiers des attentats de 1995. En détention, Kouachi aurait également pris contact avec M. Farid Melouk, lui aussi condamné pour son soutien logistique à ces attaques.

Dans ces rencontres s'opère un lien entre des générations différentes de militants actifs de l'islam politique. Il inscrit l'engagement dans une histoire plus longue, jalonnée de faits d'armes, de défaites et de réorientations⁶. En 1995, les GIA pouvaient espérer remporter une victoire militaire et politique en Algérie. Les bombes posées dans les transports en commun parisiens visaient donc à contraindre le gouvernement français à restreindre son soutien au régime militaire. Quelques années plus tard, ces options se sont éloignées. Les GIA ont été défaits, et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat, créé en 1998, décline sous les coups de l'armée. Cet affaiblissement politique et territorial explique sans doute son ralliement à Al-Qaïda en 2007, sous le nom d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, et un changement de stratégie. L'organisation se concentre désormais sur des opérations isolées dans le Sahara, voire au Mali et au Niger (comme des enlèvements d'Occidentaux). Pour des militants vivant en France ou en Europe, la continuité de la cause emprunte donc des voies différentes de celles des plus anciens. Elle passe désormais par un détour - et parfois un départ - vers ce que les services de renseignement appellent les «terres de djihad» ou par le passage à la propagande par le fait.

Ce mode opératoire avait été adopté par les anarchistes à la conférence de Londres de 1881. Son principe est simple: le fait insurrectionnel (attentats, assassinats, sabotage, récupération) «est le moyen de propagande le plus efficace et le seul qui (...) puisse pénétrer jusque dans les couches sociales les plus profondes et attirer les forces vives de l'humanité dans la lutte»⁷.

Employé un peu partout en Europe, aux Etats-Unis et en Russie, il frappe aussi bien des gouvernants, des policiers, des magistrats, des religieux, des opposants politiques que des «bourgeois» anonymes. Il vise à la fois à punir des responsables (de jugements, de tortures, etc.), à venger des camarades tombés ou à éliminer des symboles afin de réveiller les masses. Cent trente ans avant *Inspire*, le magazine d'Al-Qaïda dans la péninsule arabe appelant à la mort de Stéphane Charbonnier, dit Charb, des journaux comme *La Révolution sociale*, *La Lutte*, *Le Drapeau noir* inauguraient des ru-



Des policiers français devant un magasin casher, le 12 janvier 2015, là où quelques jours plus tôt Amedy Coulibaly avait commis une prise d'otages et assassiné quatre personnes. KEYSTONE

briques «Etudes scientifiques», «Produits antibourgeois» ou «Arsenal scientifique», consacrées à la fabrication de bombes. En 1884, *Le Droit social* lance même une souscription «pour l'achat du revolver qui doit venger le compagnon Louis Chaves», tué par des gendarmes.

Au grand dam de ses promoteurs, la propagande par le fait n'a pourtant guère soulevé les foules. Certains actes ont pu être perçus avec bienveillance, mais ils n'ont pas mobilisé. Au contraire, ils ont même provoqué une distanciation du monde ouvrier à l'égard des mouvements anarchistes, alors qu'une répression impitoyable s'abattait sur eux. A tel point que cette stratégie a été abandonnée dès le début du XX^e siècle, au profit d'actions plus collectives. Par la suite, elle fut utilisée avec le même insuccès par des mouvements d'extrême gauche (Action directe en France, la Fraction armée rouge en Allemagne, les Brigades rouges en Italie), mais aussi par des partisans d'extrême droite (comme l'Organisation armée secrète [OAS], Timothy McVeigh, exécuté aux Etats-Unis pour l'attentat d'Oklahoma City en 1995, ou M. Anders Behring Breivik, responsable du massacre d'Utøya en Norvège en 2011).

La «relation terroriste» n'implique pas deux, mais trois participants

Les récents assassinats qui ont secoué la France confirment cette règle. Malgré les injonctions de Coulibaly à ses «frères musulmans» dans sa vidéo posthume («Que faites-vous quand ils insultent le Prophète à répétition? Que faites-vous quand ils massacrent la population entière? Que faites-vous quand, en face de chez vous, vos frères et vos sœurs sont affamés?»), ces derniers rejettent massivement des actions dont ils sont les victimes collatérales, si l'on en juge par les attaques de mosquées, les dégradations de lieux de culte et les agressions physiques qui les ont suivies. Les responsables politiques semblent méconnaître les leçons de l'histoire lorsqu'ils entonnent des chants guerriers, à l'image du premier ministre, M. Manuel Valls, qui clame à l'Assemblée nationale, le 13 janvier 2015: «Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical.»

D'abord, la situation, pour tragique qu'elle soit, n'est pas une guerre. Elle demeure sous le contrôle des services de police et des autorités judiciaires. Les auteurs et leurs complices ont été neutralisés ou arrêtés rapidement, et on peut légitimement penser qu'il en sera de même si d'autres actes venaient à advenir. Le risque zéro n'a jamais existé, même dans les régimes les plus policiers (comme le Chili d'Augusto Pinochet ou l'Espagne de Francisco Franco).

Ensuite, le discours guerrier suppose une polarisation, puisqu'il repose sur la mobilisation de tous contre un ennemi commun. Si l'argument peut connaître un écho quand ses armées déferlent sur les frontières, il reste sans effet en temps ordinaire. Les difficultés de certains enseignants à faire respecter une minute de silence officielle dans leurs classes le 8 janvier 2015, comme la composition sociale des immenses manifestations du dimanche suivant, montrent que l'unanimité n'est pas si répandue dans certaines populations.

Comment s'en étonner? Le vécu ordinaire des milieux populaires et plus particulièrement de leur jeunesse demeure plus proche à bien des égards de celui des auteurs des attentats que de celui des gouvernants qui les incitent à se mobiliser ou des classes moyennes cultivées tentées de défilier. Les multiples formes de discrimination quotidienne (sociale, religieuse, d'apparence ou d'origine), la relégation sociale et spatiale, de même que les contrôles policiers rendent peu probable la coalescence en un même mouvement de ceux qui les subissent, de ceux qui les organisent et de ceux qui les déplorent sans souvent s'en préoccuper vraiment. De la même façon que certains mauvais élèves allemands étudiés par la sociologue Alexandra Oeser se réclament du nazisme pour choquer leurs professeurs⁸, le soutien verbal aux attentats offre à leurs homologues français une belle occasion de contester un ordre scolaire et social qui les exclut.

Plus grave, la polarisation guerrière est un non-sens en matière de violence politique. Deux discours symétriques s'opposent: celui des autorités («Vous êtes avec nous ou avec les terroristes») et celui des organisations clandestines («Vous êtes avec nous ou vous êtes un mauvais musulman», «nationaliste», «révolutionnaire», etc.). Or, la «relation

terroriste» n'implique pas deux, mais trois participants⁹. L'affrontement entre les deux premiers se fait sous les yeux le plus souvent indifférents de l'essentiel de la population, placée en position de spectatrice par le biais des médias. Cette distanciation constitue précisément la condition de la non-extension de la violence, particulièrement lorsque les groupes radicaux ne disposent pas de base sociale ou territoriale forte. Or la pression visant à obtenir des condamnations unanimes peut inciter, par rejet, une minorité de ces spectateurs à rejoindre les objectifs, voire les rangs, des organisations visées. Un risque encore accru si cette injonction se double de mesures judiciaires ou administratives permettant de condamner ceux qui la refusent. I

⁸Maître de conférences en science politique à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (Institut des sciences sociales du politique).

¹Cf. Gérard Mauger, *Les Bandes, le milieu et la bohème populaire*, Belin, Paris, 2006, et Marwan Mohammed, *La Formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Presses universitaires de France, Paris, 2011.

²Annie Collovald et Brigitte Gaiti (sous la dir. de), *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, La Dispute, Paris, 2006.

³Howard S. Becker, *Les Ficelles du métier*, La Découverte, Paris, 2002.

⁴Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires*, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

⁵Abdelghani Merah, *Mon frère, ce terroriste*, Calmann-Lévy, Paris, 2012.

⁶Des mécanismes similaires sont observables pour d'autres mouvements clandestins. Lire «Sur les sentiers escarpés de la lutte armée», *Le Monde diplomatique*, août 2011.

⁷Lettre de Carlo Cafiero et Errico Malatesta à la Fédération jurassienne, publiée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n°49, Sonvillier (Suisse), 3 décembre 1876.

⁸Alexandra Oeser, *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010.

⁹Cf. Didier Bigo et Daniel Hermant, «La relation terroriste», *Etudes polémologiques*

Les accords prennent forme

UKRAINE • Les préparatifs pour le retrait des armes lourdes dans l'est du pays ont commencé. Mais les combats se poursuivent.

L'Ukraine et les séparatistes prorusses ont annoncé hier un accord sur un retrait des armes lourdes dans l'est du pays, au lendemain d'un important échange de prisonniers. Mais la tension reste vive, notamment autour de Marioupol, alors qu'une explosion a fait deux morts lors d'une marche pro-Kiev à Kharkiv.

Un porte-parole militaire des séparatistes, Edouard Bassourine, a indiqué à l'agence russe Tass que les «préparatifs» pour un retrait des armes lourdes allaient commencer avec pour objectif de lancer réellement ce processus sur le terrain mardi. Les opérations doivent durer deux semaines.

Selon l'agence de presse officielle des rebelles DAN, les dirigeants des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk ont signé les accords samedi. Une information confirmée par un haut responsable ukrainien, le général Olexandre Rozmazine.

Echange de prisonniers

Aucune information n'a cependant été dévoilée sur l'heure ni sur le lieu où le retrait commencera. Un journaliste de Reuters a vu un convoi de 20 véhicules militaires rebelles transportant entre autres des systèmes de missiles quitter Debaltsevo en direction de Donetsk.

Selon les accords signés le 12 février à Minsk, les deux parties doivent retirer «toutes les armes lourdes» afin d'établir une zone tampon d'une profondeur de 50 à 140 km en fonction du type d'armes.

L'annonce de l'accord sur le retrait d'armes lourdes a été précédée du plus important échange de prisonniers depuis le début de l'année. Au total, 139 soldats ukrainiens et 52 combattants rebelles ont été échangés samedi soir dans un village situé sur la ligne de front dans la région de Lougansk, selon des journalistes de l'AFP.

Ces deux derniers jours, les combats se sont plus ou moins calmés sur une bonne



Samedi a eu lieu le plus important échange de prisonniers depuis le début de l'année. KEYSTONE

partie de la ligne de front, sans cependant s'arrêter complètement. Les deux camps continuent de s'accuser mutuellement d'enfreindre le cessez-le-feu.

L'armée ukrainienne a ainsi affirmé que les rebelles poursuivent leur offensive près de la ville portuaire de Marioupol. Le porte-parole de l'armée ukrainienne a en outre indiqué qu'un convoi ferroviaire transportant 60 véhicules blindés, dont des chars, était entré samedi en Ukraine par la ville d'Amvrosiivka. Un autre convoi – 50 camions chargés notamment de munitions – avait franchi la frontière près de Novozovsk, à l'est de Marioupol, selon lui.

Attentat à Kharkiv

Le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, a mis en garde contre une avancée des séparatistes sur Marioupol, jugeant qu'elle constituerait une «violation claire des accords» de Minsk. La prise de cette ville permettrait de

créer un pont terrestre avec la Crimée, annexée en mars dernier par la Russie.

Par ailleurs, à Kharkiv, principale ville de l'Est russophone, deux personnes ont été tuées et une dizaine blessées hier par un engin explosif lancé d'une voiture sur la foule qui assistait à une «marche patriotique» en soutien au gouvernement de Kiev.

La police a immédiatement dénoncé un «attentat terroriste». Quatre suspects ont été interpellés. Ils avaient reçu des armes et des instructions de Russie, a déclaré un adjoint du chef du service de la sécurité intérieure, le SBU.

L'explosion s'est produite peu après 13h locales (12h suisses), au moment où commençait à Kiev une autre marche de solidarité avec l'Ukraine avec la participation de dirigeants ukrainiens et européens dont le président du Conseil européen, Donald Tusk, les présidents allemand, polonais, lituanien, slovaque, géorgien et moldave. ATS/AFP/REU

SYRIZA

Colère du doyen de la gauche grec

Le député européen Manolis Glezos, 92 ans, figure historique de la gauche grecque et de la résistance, s'est fendu hier d'une critique virulente des concessions faites par le gouvernement grec dans ses négociations avec la zone euro. Il appelle les militants de Syriza, parti dont il est élu, à se réunir en urgence.

«Je m'excuse auprès du peuple grec d'avoir participé à cette illusion», a écrit le doyen du parlement européen sur un blog. Il a déploré qu'après un mois de gouvernement «les annonces ne soient pas devenues pratiques».

Pire, «rebaptiser la 'troïka' en 'institutions', le 'memorandum' en 'accord', les 'créanciers' en 'partenaires' (...) ne change rien à la situation», écrit Manolis Glezos en référence aux évolutions sémantiques qui accompagnent le compromis trouvé entre la Grèce et la zone euro vendredi.

Le gouvernement a réagi à cette attaque en expliquant que l'élu était «sans doute mal informé» et que «la négociation difficile se poursuivait» avec la zone euro.

Certains observateurs politiques s'interrogent sur le risque de divisions, au sein de Syriza, que pourraient entraîner de trop larges concessions dans les négociations avec la zone euro. ATS/AFP

PUBLICITÉ

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT ÉCOLE PRIMAIRE GENEVOISE

Inscription des nouveaux élèves pour la rentrée 2015

Les parents concernés recevront personnellement un courrier de la direction générale de l'enseignement obligatoire avant les dates indiquées ci-dessous.

Dans toutes les écoles du canton, les inscriptions seront prises le **vendredi 27 février 2015, de 16h30 à 19h30**, et le **samedi 28 février 2015, de 9h à 11h**.

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

L'accord intercantonal suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), auquel le canton de Genève a adhéré, prévoit que, **à la rentrée 2015, les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet 2015 doivent obligatoirement être inscrits, conformément au Règlement de l'enseignement primaire C 1 10.21.**

Sont concernés les enfants nés entre le 1^{er} août 2010 et le 31 juillet 2011.

Les parents voudront bien procéder à l'inscription accompagnés par leur enfant, sa présence étant requise.

En cas d'empêchement majeur (absence de Genève) de se présenter aux inscriptions aux dates prévues, les parents prendront rendez-vous avec l'établissement concerné dès leur retour.

Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la Feuille d'avis officielle ou les affiches apposées dans les écoles et dans les cadres réservés aux avis officiels.

La conseillère d'Etat
chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Anne Emery-torracinta



ON NOUS ÉCRIT

lecteurs@lecourrier.ch

POUR LA GRÈVE DU CADDY

ALIMENTATION Isabelle Marquart réagit à un article concernant la mainmise de l'agrobusiness sur les terres vivrières en Tanzanie de Catherine Morand paru le 13 février.

L'article en question est très bien documenté et j'en félicite son auteur. J'aimerais juste rajouter que si l'agrobusiness, les marchands d'OGM, leurs acolytes du FMI et les champions de la mondialisation sans éthique arrivent à mettre la main sur les terres vivrières de la Tanzanie, c'est bien parce que nous sommes friands de leurs produits... que nous en redemandons et que nous faisons des théories de salon sans avoir le début de la moindre idée qu'il faudrait commencer par faire la grève du caddy et boycotter tous les produits qui ont été transportés plus que 250 km. Faute d'acheteurs, ils caleront.

Il y a tant de monde qui glose d'un air outré sur le sujet, cependant, qui est prêt à refuser de prendre son petit café tellement nécessaire le matin pour se réveiller, qui est prêt à renoncer à sa petite huile de palme dans des dizaines de produits, qui peut se passer de ses petites bananes et tout le reste à l'avenant? Tant qu'il y aura la demande, l'offre suivra et les voyous n'hésiteront pas à mettre à genoux des populations entières. Ce que nous mangeons a du sang et de la souffrance dessus. Laissons-les manger leurs cultures vivrières et nous les nôtres et lorsque viendra bientôt l'heure de voter pour la souveraineté alimentaire de la Suisse, il ne faudra pas l'oublier. Je vais plus loin: une nourriture chargée

de drames ne peut être bonne pour nous.

ISABELLE MARQUART,
Cronay (VD)

ARNAQUE AU MAZOUT

ÉNERGIE Léon Meynet se demande pourquoi le prix du mazout est en augmentation alors que partout il est écrit que le cours du brut ne cesse de baisser.

Alors qu'aux infos on ne cesse de nous marteler que le cours du pétrole baisse et met en délicatesse des pays comme la Russie, le Venezuela, le Nigeria dont l'économie est basée sur des cours à 100 dollars le baril, il ressort dans les colonnes de cotation quotidienne que cette matière première déclarée en baisse, n'a, en fait, cessé d'augmenter entre le 2 et le 5 février en passant de 72 à 78,9 les cent litres (même à 79,9 le jour où j'écris ce courrier).

Il faut admettre qu'il y a comme une bulle entre les informations publiées et la notation sur le marché Suisse! Celle-ci est d'autant moins explicable que durant la même période le prix de l'essence est resté stable à 1,4. Quant à celui du gaz, non précisé, il a subi une baisse de 6,5% depuis le 1^{er} janvier et devrait en enregistrer une seconde au mois de mai.

De deux choses l'une, soit il y a une donnée qui manque pour comprendre ces chiffres, soit une magouille qui semble coïncider en cette période de grand froid avec les futures commandes de régies pour le remplissage attendus des milliers de citernes des immeubles du canton.

Autrement dit, une augmentation de niche fabriquée de toutes pièces pour réaliser quelques profits supplémentaires et pas des moindres à 8 francs les 100 litres. N'y aurait-il pas quelque part conflit d'intérêts et prise de bénéfices illicite?

LEON MEYNET,
Chêne-Bougeries (GE)

CHARLIKA

ATTENTAT Raymond de Morawitz livre une réflexion sur l'après-«Charlie Hebdo».

Maintenant qu'un magazine d'automobiles a mis en «une» de février le fanion à la mode Charlie;

maintenant que les magasins, les tags sur les ponts, internet et tout et tout sont aux noir-blanc tendance Charlie;

maintenant que nous sommes repus de dessins, de caricatures et d'opinions éviscérées et comestibles entre nous,

et qu'abreuvé de mille et une explications impertinentes sur la liberté d'autocensure,

le vivre ensemble et avec soi est à l'agonie. Les justes émotions nous pavent un bel enfer.

Enfermés dans nos préjugés, puis dans nos postgrugés, voilà qu'on se découvre amis des adversaires d'avant les tirs, ennemis des bienamis d'antan, contre les barbous, burkas, kipsas et pour les chapeaux pointus et le front plat! Un bien joyeuse mélasse.

Alors, vite, indiquez-moi la vérité prête à construire, avec son plan, ses vis et ses boulons si simples et si pratiques, que je me monte un moi en 3D

adapté à mes besoins de conso, de confort et de sécurité, bref une bonne protection politiquéa. Et pas trop cher, s'il vous plaît, merci.

RAYMOND DE MORAWITZ,
Carouge

LE FRANC FORT!

ÉCONOMIE Ernest Badertscher exprime son indignation.

Si la force du franc est intéressante pour certaines banques, c'est une calamité pour le citoyen, le consommateur, l'agriculteur, le tourisme et la plupart des PME.

Le comble de l'arrogance est de voir la banque Julius Baer qui vient de doubler son bénéfice et qui, sans aucun scrupule, veut licencier 200 salariés. A l'inverse, le groupe Swatch, qui réalise aussi de juteux bénéfices, même s'ils sont momentanément en baisse, continue à produire en Suisse et à créer des centaines de nouveaux emplois!

Une solution? Oui et c'est la plus facile à réaliser à court terme. Elle consiste à faire fonctionner la planche à billets pour affaiblir le franc et le risque d'inflation très faible. Personne n'en parle, et pourtant cette solution permettrait de remettre sur les rails notre économie, le tourisme, l'agriculture, éviter aussi des suppressions d'emplois et des baisses de salaires. La raison du refus: les banques (de mauvaises famille), c'est à dire les SA qui ne veulent pas voir les dettes remboursées par une monnaie dévaluée et qui ne voient que dividendes pour leurs actionnaires et salaires honteusement élevés pour leurs dirigeants.

Qui commande dans ce pays et que font les politiciens? Ce sont encore les banques et des multinationales qui se jouent des Etats en imposant leurs propres lois du marché. Ces banques qui ont été sauvées avec nos deniers, avec des milliards. Elles ont la mémoire courte et sont sans scrupule, mais le citoyen, lui, n'a pas oublié.

ERNEST BADERTSCHER,
Orbe (VD)

RÈGLE DES LETTRES DE LECTEURS

Les lettres de lecteurs doivent répondre à certaines règles afin de garantir la qualité de la rubrique ainsi qu'une diffusion régulière des points de vue sans un trop grand délai d'attente.

Nous ne publions pas de propos qui pourraient tomber sous le coup de la loi.

Nous nous réservons également la décision de refuser les lettres qui réagissent à des articles parus dans d'autres médias ou qui seraient envoyées, comme une circulaire, à tous les médias.

Les textes de nos lecteurs sont publiés intégralement, mais ils ne doivent pas dépasser une page A4 (soit 2500 signes, espaces compris).

Les auteurs sont priés d'indiquer leurs coordonnées complètes et, si cela se justifie, en quelle qualité ils écrivent. Le meilleur moyen d'envoyer une contribution au Courrier est d'utiliser la ligne d'e-mail directe lecteurs@lecourrier.ch. Il y a encore, bien sûr, l'option de faire parvenir la missive sous pli, dactylographiée, notre «scanner» n'appréciant pas les fax ni les textes manuscrits. CO

TÉLÉVISION

RTS Un

- 8.15 Plus belle la vie
- 8.40 Top Models
- 10.45 Euronews
- 10.55 Les feux de l'amour
- 11.35 Scènes de ménages
- 12.10 Plus belle la vie
- 12.45 Le 12h45
- 13.20 Ensemble
- 13.30 Toute une histoire
- 14.40 L'histoire continue
- 15.15 Patrouille des mers
- 16.05 Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise
- 17.40 Télé la question!
- 18.05 Le court du jour se jette à l'eau
- 18.15 Top Models
- 18.35 La roue de la chance
- 18.55 Couleurs locales
- 19.30 Le 19h30
- 20.10 T.T.C. (Toutes taxes comprises)

20.45 FILM

Astérix et Obélix : au service de sa Majesté

Film. Comédie. Fra. 2012. Réal. : L. Tirard. 1h49. Avec Gérard Philipe. Astérix et Obélix tentent d'aider les habitants de Britannia à repousser l'envahisseur romain.

22.40 Game of Thrones

Série. Fantastique. EU. 2014. Saison 4. Avec Peter Dinklage, Nikolaj Coster-Waldau. Féale. Inédit. Il y a très longtemps, à une époque oubliée, une force a détruit l'équilibre des saisons.

23.35 Sleepy Hollow

Série. Le mangeur de péchés.

0.20 Witches of East End

1.05 Couleurs locales

RTS Deux

- 6.30 RTS Kids
- 10.30 Mise au point
- 11.20 Temps présent
- 12.15 26 minutes
- Divertissement.
- 12.45 Quel temps fait-il?
- 13.20 Le 12h45
- 14.00 Carnaval de Bâle
- Divertissement.
- 16.05 Un canapé pour deux
- Série documentaire.
- Un temps pour deux.
- 16.50 Toute une histoire
- Talk-show.
- 18.00 L'histoire continue
- Talk-show.
- 18.35 Alerte Cobra
- Série. Jour de fête.
- 19.30 Le 19h30 signé
- 20.00 Trio Magic & Banco
- 20.10 Le kiosque à musiques
- Magazine. Compilation La salle.

20.40 DOCUMENTAIRE

Le silence des oiseaux

Doc. Animalier. Fra. 2013. Réalisation : D. Kass et K. Roger. 1h00. Chaque année, dans le sud de l'Europe, des milliers d'oiseaux migrateurs finissent dans l'assiette d'amateurs.

21.35 Impuissance, la faiblesse du sexe fort

22.25 Le court du jour se jette à l'eau

22.35 Trio Magic & Banco

22.40 Outre-zapping

23.05 Pardonnez-moi

23.30 Le magazine de la Ligue des champions UEFA

23.50 Sur la piste des manuscrits de Tombouctou

TF1

- 5.45 Reportages
- 6.25 Tfou
- 8.30 Téléshopping
- 9.25 Une histoire, une urgence
- 10.25 Au nom de la vérité
- 12.00 Les 12 coups de midi!
- 13.00 Le 13h
- 13.55 Les feux de l'amour
- 15.15 Camping Paradis
- Série. Le combat des chefs!
- 17.00 4 mariages pour 1 lune de miel
- Télé réalité.
- 18.00 Bienvenue chez nous
- Divertissement.
- 19.00 Le juste prix
- 20.00 Le 20h
- 20.30 Loto
- 20.40 Nos chers voisins
- Feuilleton.
- 20.45 C'est Canteloup

20.55 FILM TV

Tu es mon fils

Film TV. Drame. 2015. Réal. : Didier Le Pêcheur. Inédit. 1h50. Avec Anne Marivon. Alors que son fils est suspecté de meurtre, une mère choisit de le croire envers et contre tout.

22.45 New York, unité spéciale

Série. Policière. EU. Avec Christopher Meloni, M. Hargitay. Une vie pour une vie. Les étudiants du campus de Westmore assistent au viol d'une femme sur l'intranet de l'université.

1.55 Au Field de la nuit

Magazine.

3.00 Sept à huit

France 2

- 5.55 Les z'amours
- 6.35 Télématin
- 9.40 Des jours et des vies
- Feuilleton.
- 10.25 Amour, gloire et beauté
- Feuilleton.
- 10.55 Motus
- 11.25 Les z'amours
- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 13 heures
- 14.00 Toute une histoire
- 15.10 L'histoire continue
- 15.40 Comment ça va bien!
- 17.15 Dans la peau d'un chef
- Jeu. Invitée : Amandine Chaignot.
- 18.15 Joker
- 18.50 N'oubliez pas les paroles!
- 20.00 20 heures
- 20.40 Parents mode d'emploi

20.50 SÉRIE

Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre

Série. Comédie. EU. 2013. Saison 4. Avec Angie Harmon. 2 épisodes. Inédit. Lors du 1^{er} jour du procès de Paddy, Maura en apprend plus sur son père par le biais de Hope.

22.15 Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre

Série. Comédie. EU. 2010. Saison 1. Avec Angie Harmon. Le retour du chirurgien. Un homme est trouvé la gorge tranchée dans un parc. Le mode opératoire est celui d'un tueur en série.

22.55 Mots croisés

0.25 Le voyeur

Film. VO. NB. Avec K. Böhm.

France 3

- 6.00 Euronews
- 6.45 Ludo
- 8.30 Ludo vacances
- 10.50 Midi en France
- Magazine. Au Salon de l'agriculture.
- 12.00 12/13
- 12.55 Météo à la carte
- Magazine.
- 13.50 Un cas pour deux
- Série. Le petit chaperon rouge - Divorce en blanc.
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.50 Harry
- 17.25 Un livre un jour
- 17.30 Slam
- 18.10 Questions pour un champion
- 19.00 19/20
- 20.00 Tout le sport
- 20.20 Plus belle la vie

20.50 DOCUMENTAIRE

Jean-Jacques Goldman, au bout...

... de ses rêves. Doc. Musical. Fra. 2013. Réal. : S. Benhamou et L. Rousseau. 1h50. Ce film révèle un autoportrait sensible du chanteur à travers l'histoire de trente de ses chansons.

22.40 Grand Soir/3

23.30 La terre, bien commun : chronique d'une France rurale

Doc. Société. Réal. : L. Vink et A. Levêque. 0h50. Inédit. Portrait du mouvement Terre de liens, qui rachète des fermes pour les louer à des agriculteurs

0.25 Commissaire Montalbano

2.05 Midi en France

Arte

- 10.30 Curiosités animales
- 10.55 Escapade gourmande
- 11.20 Le baobab, géant de la savane
- 12.05 Kamtchatka, là où la Terre tremble
- 12.50 Xenius
- 13.20 Arte journal
- 13.35 Le temps d'aimer et le temps de mourir
- Film. VM. Avec John Gavin.
- 15.45 Les Îles Féroé et les baleines
- 16.30 Stockholm 1628, l'aventure du «Vasa»
- Film TV. Docu-fiction.
- 17.20 Xenius
- 17.45 En balade sur la frontière
- 18.15 Le peuple des océans
- 19.00 Slovaquie sauvage
- 19.45 Arte journal
- 20.05 Les nouveaux paradis

20.50 FILM

La vie passionnée de Vincent Van Gogh

Film. Biographie. EU. 1956. Réal. : V. Minnelli, G. Cukor. 1h57. Avec Kirk Douglas. La vie de Vincent Van Gogh, des mines belges du Borinage, en 1878, à son suicide en 1890.

22.50 Hollywood au pied du terri

23.20 Cellule 211

Film. Thriller. Fra-Esp. 2008. VM. Réalisation : Daniel Monzon. Inédit. 1h50. Avec Luis Tosar. Pris dans une mutinerie, un gardien de prison doit passer pour un prisonnier s'il veut survivre.

1.05 Astronautes, vikings et fantômes

M6

- 6.00 M6 Music
- 6.20 M6 Kid
- 7.00 Disney Kid Club
- 8.15 M6 Kid
- 8.55 M6 boutique
- 10.00 Modern Family
- 10.50 Once Upon a Time
- Série. Il était une fois - Le sort noir.
- 12.45
- 13.05 Scènes de ménages
- 13.45 Temps nuageux avec risque d'amour
- Film TV. Avec Katie Leclerc.
- 15.45 Le rêve d'Anna
- Film TV. Avec Lindsay Felton.
- 17.30 Les reines du shopping
- Jeu. Tendance avec du rose.
- 18.40 Tous les couples sont permis
- 19.45 Le 1945
- 20.10 Scènes de ménages

20.55 JEU

Top Chef

Jeu. Présentation : Stéphane Rotenberg. 2h20. Inédit. Au menu : «Faire des entrées de bistrot sous forme de plats gastronomiques» - «La boîte noire».

23.15 Top Chef, les secrets des grands chefs

Jeu. Prés. : Stéphane Rotenberg. 1h00. Les desserts. Inédit. Le thème gastronomique du jour est décliné en cinq rubriques : «Le chef 3 étoiles» - «Les grandes assiettes Top Chef» - «Que sont-ils devenus?» - «La recette de Yoni Saada» - «Le saviez-vous?» - «Le A Gifted Man»

Canal+

- 16.30 Pompéi
- 18.15 Le Before
- 18.45 Le JT
- 19.05 Le Grand journal
- 20.00 Le Grand journal, la suite
- 20.25 Le petit journal
- 21.00 Gomorra
- 22.35 87^e cérémonie des Oscars
- 0.10 L'œil de Links
- 0.35 Philomena
- Film. Drame. VM.

France 5

- 17.45 C dans l'air
- 19.00 C à vous
- 20.00 C à vous, la suite
- 20.15 Entrée libre
- 20.40 Inquisitio
- 22.15 C dans l'air
- 23.20 Avis de sorties
- 23.30 Entrée libre
- 23.50 Croisière au fil du Rhône
- 0.40 Quand la tour Eiffel se dévoile

D8

- 7.00 Gym direct
- 8.00 Téléachat
- 8.50 Touche pas à mon poste!
- 10.45 Le grand 8
- 12.00 Friends
- 13.30 Navarro
- 17.00 Le maillon faible
- 18.45 Touche pas à mon poste!
- 20.35 D8 le JT
- 20.50 Cellular
- Film. Thriller.
- 22.40 Seven
- Film. Thriller.

W9

- 12.30 Un dîner presque parfait
- 13.35 Une nounou d'enfer
- 16.00 Un dîner presque parfait
- 20.05 Les Simpson
- 20.35 Soda
- 20.50 Pirates des Caraïbes, la fontaine de Jouvence
- Film
- 23.10 Pirates des Caraïbes, la malédiction du Black Pearl
- Film.

TMC

- 9.00 Alerte Cobra
- 9.45 Au-delà de la vérité
- Film TV
- 11.35 Alerte Cobra
- 13.20 TMC infos
- 13.30 New York, police judiciaire
- 16.55 Monk
- 19.40 Alerte Cobra
- 20.50 U.S. Marshals
- Film
- 23.05 Le dernier samaritain
- Film
- 1.00 The Detonator
- Film. Action.

NT1

- 10.25 Les enquêtes impossibles
- 13.35 Les frères Scott
- 15.10 Ghost Whisperer
- 16.55 Grey's Anatomy
- 19.35 Les mystères de l'amour
- 20.35 NT1 Infos
- 20.50 Appels d'urgence
- 2.15 Trio dangereux
- Film TV. Erotique. Fra. 1h30.

NRJ 12

- 13.35 Tellement vrai
- 15.15 Tellement vrai - La quotidienne
- 17.00 Hollywood Girls
- 17.35 Le mag
- 18.20 Hollywood Girls
- 18.55 Stargate SG-1
- 20.50 Crimes
- 22.35 Crimes au bord de la Manche
- 0.25 Crimes
- 2.10 La maison du bluff

THÉÂTRE/CONCERT/EXPOSITION

THÉÂTRE

GENÈVE

«LES PARLOTTES DES THÉOPOPETTES». De 15h30 à 16h30, de 4 à 9 ans. 07.01.2015, 21.01.2015, 04.02.2015, 25.02.2015, 11.03.2015 et 25.03.2015.

Espace Fusterie, place de la Fusterie

Semaine Sade. 23.02.2015-01.03.2015.

«Il n'est rien dont la nature s'offense». Conférence de Charles Méla. A 19h lundi 23 février, dans le cadre de la Semaine Sade. 23.02.2015.

«Les 120 journées de Sodome». 20h30, introduction. Lecture par Armen Godel. Entrée libre. 23.02.2015.

La Comédie de Genève, 6, boulevard des Philosophes. www.comedie.ch, 022 320 50 01

«TOUJ IRA BIEN», TEXTE ET MISE EN SCÈNE DE JÉRÔME RICHER. Petite salle. Du mardi au samedi 20h, dimanche 18h, relâche lundi. 17.02.2015-08.03.2015.

Théâtre du Grütli, 16, rue Général-Dufour, www.grutli.ch, 022 888 44 84

«MACBETH ET LADY M», D'APRÈS WILLIAM SHAKESPEARE, MISE EN SCÈNE D'EVELYNE CASTELLITO. Du mardi au samedi 20h, dimanche 17h, relâche lundi. 17.02.2015-08.03.2015.

Théâtre de la Parfumerie, 7, chemin de la Gravière, Acacias, 022 300 23 63

«ON PARLE BIEN D'UN VOLATILE QUEL-CONQUE?». Du mardi au samedi à 20h, dimanche 18h. 10.02.2015-01.03.2015.

Chêne-Bourg, Théâtre/Cul, 64, route de Genève, 079 508 69 52

«ASSOIFFÉS» DE WAJDI MOUAWAD, MISE EN SCÈNE DE VINCENT BABEL. Du mardi au samedi à 20h, dimanche à 18h, relâche lundi. 17.02.2015-22.03.2015.

Cologny, Théâtre Le Crève-Coeur, 16, chemin de Ruth, www.lecrevecoeur.ch, 022 786 86 00

«EN APARTÉS, ON NE RIGOLE PAS AVEC L'HUMOUR ! 20h vendredi 20 février, 20h samedi 21 février, 18h dimanche 22 février; 20h les 26, 27 et 28 février; 18h dimanche 1er mars. 19.02.2015-01.03.2015.

Théâtre le Caveau, 9, avenue de Sainte-Clothilde

«LES CHAISES», D'APRÈS L'OEUVRE D'EUGÈNE IONESCO, ADAPTATION/MISE EN SCÈNE DE GUY JUTARD ET CHANTAL PENINON. Adultes, ados. Marionnettes à gaine et acteurs. 24 fév. 19h, sa 21 fév. 19h, di 22 fév. 17h, mardi 24 fév. 19h, me 25 fév. 19h, je 26 fév. 19h, ve 27 fév. 19h, sa 28 fév. 19h, di 1er mars 17h. 19.02.2015-01.03.2015.

TMG Théâtre des Marionnettes de Genève, 3, rue Roda, www.marionnettes.ch, 022 807 31 07

«PANTAGRUELL» DE FRANÇOIS RABELAIS/BENJAMIN LAZARE. A 20h30 lundi 23 février. 23.02.2015.

Théâtre Forum Meyrin, 1, place des Cinq-Continents, 022 989 34 34

DANSE

GENÈVE

«PARC NATIONAL», D'ANNE DELAHAYS ET NICOLAS LERESCHE. Les 18, 19, 20, 25, 26, 27 à 20h30; les 21 et 28 février à 19h, les 22 février et 1er mars à 18h. 18.02.2015-01.03.2015.

Salle de l'ADC, Eaux-Vives, 82-84, rue des Eaux-Vives, 022 320 06 06, www.adc-geneve.ch

ENFANTS / TOUT PUBLIC

GENÈVE

«MAM'ZELLE CHAPEAU», FIGURES ANIMÉES, RÉALISATION/INTERPRÉTATION DE LAURE-ISABELLE BLANCHET. Mardi, jeudi, vendredi 10h, 15h, 16h30 excepté jeudi 12 et vendredi 13 février (à 10h seulement); mercredi et samedi 11h, 15h, 17h, dimanche 11h, 15h. Spectacle pour les tout-petits de 1 à 3 ans. 12.02.2015-01.03.2015.

TMG, Théâtre des Marionnettes de Genève, 3, rue Roda, 022 807 31 07, www.marionnettes.ch, reservation@marionnettes.ch

LES SPECTACLES ONÉSIENS - «MISTER DAN À LA FERME», RÉCRÉS-SPECTACLES. Spectacle tous publics, dès 3 ans. Dimanche 22 février et mercredi 25 février à 14h30, 22.02.2015 et 25.02.2015.

Onex, Le Manège, route de Chancy

«PAUSE PHILO»

GENÈVE

«PAUSE PHILO» À LA BIBLIOTHÈQUE. De 14h30 à 16h lundi 23 février. 23.02.2015.

Bibliothèque de la Jonction

CONFÉRENCES

GENÈVE

PRÊTS POUR UNE VIE INTELLIGENTE ? A 18h30 lundi 23 février, entrée libre. Avec la participation de Cristina Buetti, UIT/Union internationale des télécommunications, Gilles Triscone, HEPJA, coordinateur du projet Clean City, Etienne Favre, Service de l'énergie de la Ville de Genève, Laurent Horvath, OPI CleanTech Genève. Animation/modération: Danielle Büttschi, Centre d'évaluation des choix technologiques TA-Swiss. 23.02.2015.

Musée d'histoire des sciences, dans le parc de «la Perle du Lac»

«NOS TRACES»

GENÈVE

«NOS TRACES SILENCIEUSES». Lundi 23 février à 20h, projection d'un film de Myriam Aziza et Sophie Bredier. Et de 19h à 20h tous les derniers lundis du mois, forum de discussion libre et gratuit. 23.02.2015.

Espace Adoption, 41, rue du XXXI-Décembre, Eaux-Vives

JAZZ

GENÈVE

CLUBE DO CHORO, CONCERT. 19h lundi 23 février. 23.02.2015.

Librairie-café «Les Recyclables», 53, rue de Carouge, www.recyclables.ch, 022 328 23 73

«REVERSE»

GENÈVE

«REVERSE», EXPOSITION COLLECTIVE, JOSSE BAILLY, CAROLINE BERGVALL, JÉRÉMY CHEVALIER, DELPHINE DEPRES & LAURENT PETER, NATACHA LESJOUR, DELPHINE REIST, ANNE LE TROTIER & PIERRE VADI. Entrée libre. 7 février - 12 avril 2015. De mardi à dimanche, 14:00 - 18:00 ou sur rendez-vous. Visites guidées «volantes» et buvette le dimanche, production service culturel de Lancy. ATELIER - initiation à l'animation vidéo. Du 9 au 13 février, atelier d'initiation à l'animation vidéo, pour les enfants dès 9 ans, avec la vidéaste Delphine Depres. De 9h à 12h. Informations & inscriptions au tél. 022 794 73 03 ou par courriel à m.rodut@lancy.ch. 07.02.2015-12.04.2015.

Grand-Lancy, Villa Bernasconi, route du Grand-Lancy 8, www.amtigel.ch, www.villabernasconi.ch

EXPOSITIONS

GENÈVE

«LES ROIS MOCHICA - DIVINITÉ ET POUVOIR DANS LE PEROU ANCIEN». Exposition temporaire. Mardi-dimanche 11h - 18h, lundi fermé. Jusqu'au 03.05.2014.

«LES ARCHIVES DE LA DIVERSITÉ HUMAINE», exposition de référence de MEG Carl-Vogt Genève. Ma-di 11h-18h, lundi fermé. Expo permanente.

MEG, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, boulevard Carl-Vogt, http://www.ville-gs.ch/meg

SERGE ROTELLI, «FÉLINS, FÉLINES»; PEINTURE HYPER-RÉALISTE. Du jeudi au dimanche de 15h à 19h. 20.02.2015-08.03.2015.

La Mansarde de Veveyr, 20, chemin Sous-Balme, www.lamansardeveveyr.ch

«ATOMIC BAZAR», EXPOSITION, MANIFESTE INDISCIPLINÉ DE FRANÇOIS BURLAND. 14h-20h30 les soirs de spectacle ouverture en continu. Public: du me au sa 14h-18h, tous publics. 05.02.2015-31.03.2015.

Galerie de Forum Meyrin, 1, place des Cinq-Continents, www.forum-meyrin.ch

«JEAN-MARIE BORGEAUD, LA TERRE AU CORPS», EXPOSITION TEMPORAIRE. Jusqu'au 26.04.2015.

Musée Ariana, 17, avenue de la Paix, www.ville-geneve.ch/ariana

«EXPOSITION ÉBOURIFFANTE ET SONORE». Entrée libre. Ouvert du mercredi au dimanche, en lien avec les 100 ans de l'Institut Jaques-Dalcroze. 16.01.2015-17.04.2015.

Flux Laboratory, Carouge, 10, rue Jacques-Dalchini (à l'occasion des 100 ans de l'Institut Jaques-Dalcroze)

VAUD

HANI ABBAS (SYRIE/PALESTINE) ET DOAA EADL (ÉGYPTE) «DESSINS POUR LA PAIX».

Vernissage le jeudi 12 février à 18h. Ouverture de l'exposition du mercredi au dimanche 14h-18h, le samedi 10h-18h. 12.02.2015-26.04.2015.

Morges, Maison du Dessin de Presse, 39, rue Louis de Savoie, www.maisondudessindepresse.ch

FRED DEUX, «LE FOR INTÉRIEUR». Exposition temporaire. 20.02.2015-25.05.2015.

Vevey, Musée Jenisch, rue de la Gare, www.museejenisch.ch

VALAIS

CÉLINE PERUZZO, GAËL ÉPINEY, CÉCILE GIOVANNINI, DEXTER MAURER. Exposition.

20.02.2015-24-05.2015.

Manoir de la Ville de Martigny, 1, place du Manoir, www.manoir-martigny.ch, 022 721 22 36

NEUCHÂTEL

«IMAGINE JAPAN». Exposition temporaire. Du mardi au dimanche de 10h à 17h y compris durant les jours fériés. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 19.04.2015.

MEN, Musée d'ethnographie de Neuchâtel, rue Saint-Nicolas, www.men.ch

«DE L'HYPOCRAS AU MOKA». De l'hyprocras au moka : BOISSONS NEUCHÂTOISES DU MOYEN À LA BELLE ÉPOQUE. Visite guidée le 16.11, le 15.02.2015 à 14h. Fermé le lundi. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h. 14.10.2014-22.03.2015.

Le Locle, Moulins souterrains du Col-des-Roches

«AUX ORIGINES DES PHARAONS NOIRS, 10'000 ANS D'ARCHÉOLOGIE NUBIENNE». Exposition temporaire. Du mardi au dimanche ouverture 10h-17h, fermé les lundis. 03.09.2014-17.05.2015.

Hauterive NE, Laténium, www.latenium.ch

«BLAISE CENDRARS AU COEUR DES ARTS». Ouvert du mardi au dimanche. Blaise Cendrars et le cinéma («J'accuse» et «La Roue» d'Abel Gance), la poésie (Guillaume Apollinaire), la peinture (Fernand Léger, Pablo Picasso, Marie Vassilieff...) etc. De 10h à 17h. Fermé le lundi. 16.11.2014-01.03.2015.

La Chaix-de-Fonds, Musée des Beaux-Arts, 33 rue des Musées, 032 967 60 77, www.mbac.ch

JURA

«14-18, REGARDS ACTUELS». Exposition temporaire. Ma au ve 14h-17h, samedi et dimanche 1h-18h. 12.09.2014-02.08.2015.

Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont, 52 rue du 23-Juin, www.mjah.ch, 032 422 80 77

«LA GRANDE GUERRE AUX FRONTIÈRES - LE JURA ET L'AJOIE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)». Exposition temporaire. Du mardi au dimanche 14h-17h. Jusqu'au 15.03.2015.

Porrentruy, Musée de l'Hôtel-Dieu, www.mhdp.ch, Grand-Rue 5, 032 466 72 72

MOTS CROISÉS N° 3054

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■								
3			■							
4				■						
5					■					
6						■				
7							■			
8								■		
9									■	
10										■

HORIZONTALEMENT

1. Vite fait, pas forcément bien fait. 2. Attaché à la bouée. On le plante pour jouer. 3. Le calcium. Donnais un concert en haut lieu. 4. Mesure prise à deux doigts. Station balnéaire en Somme. 5. Joyeux ou Grincheux. L'indium. Mesure chinoise. 6. Pour les pots de terre. Ils retournent à la campagne. 7. Belle île en mer Égée. Accent de Delémont. 8. Composé dérivé de l'urée. Un bon lit pour le fellah. 9. British sélect. Un homme plein d'avenir. 10. Capitaux.

VERTICALEMENT

1. Elle compte et recompte les autres. 2. Qui n'ont rien de superflu. 3. A cours en Italie. Des habitués du bar. 4. La Nouvelle-Guinée, vue de Djakarta. C'est nickel. 5. Industriel français, chanteuse canadienne. Yannick Noah y est né. 6. Une fin cinématographique. Zeus en fit une génisse. Forme auxiliaire. 7. Fit connaître. Américain de la campagne. 8. Presse pour les travailleurs. Allonge le parcours. 9. Patronyme anglo-saxon. Fille de troupe. 10. On les dit joyeux.

SOLUTIONS DU N° 3053

HORIZONTALEMENT 1. JARDINIÈRE. 2. UNE. VLAN. 3. RENTIÈRE. 4. ASTI. SEINE. 5. STRASS. SEN.6. SHERPAS. US. 7. I.E. ELIMINE. 8. EST. EMANER. 9. NI. RÉEL. UA. 10. SERIN. TASS.

VERTICALEMENT 1. JURASSIENS. 2. ANESTHÉSIE. 3. RENTRE. 4. TIARÉ. RI. 5. ICI. SPLEEN. 6. ESSAIME. 7. IVRE. SMALT. 8. ELÉIS. IN. 9. RÂ. NEUNEUS. 10. ENCENSERAS.

MÉTÉO

Suisse romande et Valais

Lundi: Ciel couvert. En Valais central et sur le Haut-Valais, en tout début de matinée toutes dernières éclaircies sous un ciel déjà voilé. Précipitations au nord des Alpes en cours de matinée, s'étendant au Valais central et au Haut-Valais en deuxième partie de journée; limite des chutes de neige possiblement à basse altitude au début, puis remontant rapidement entre 1000 et 1500 m; en Valais central, la limite des chutes de neige devrait rester voisine de la plaine. En soirée, les précipitations se font rares sur l'ouest. Dans la nuit de lundi à mardi, un régime d'averses prend le relais, surtout dans les Alpes, avec une limite pluie-neige s'abaissant vers 600m. Température en plaine: minima entre -2 et -5°; maximum 3 à 6°. Température à 2000 m: -1°. En montagne, vent de sud-ouest fort. Sur le Plateau et en Ajoie, sud-ouest modéré, voire fort dans le nord.

Mardi: Le plus souvent très nuageux avec des éclaircies en plaine. Par moments des averses, plus fréquentes le long du Jura et des Préalpes. Limite des chutes de neige vers 700 mètres. Maxima 6°.

Mercredi: Temps changeant avec des éclaircies, souvent belles en plaine; quelques giboulées de neige, principalement le matin et en montagne; temps sec en Valais central. Maxima 4 à 6°.

MétéoSuisse

CONVOIS FUNÉBRES

Lundi 23 février

VAUD

Suzanne Détraz, née Fériel, décédée à 81 ans, culte au temple de Renens-Village à 14h, honneurs à l'issue de la cérémonie à 14h30. Alice Grand-Lambelet, décédée à 87 ans, cérémonie religieuse au temple d'Echallens à 14h, honneurs à 14h30. Priscille Grossrieder, née Gilliéron, décédée à 46 ans, cérémonie d'adieu au temple de Lonay à 14h. Ulrich Jotterand, décédé à 101 ans, culte d'adieu au temple de Cossonay à 14h, honneurs à l'intérieur du temple. Jean-Louis Kaenel, décédé à 93 ans, culte au temple de Payerne à 13h, honneurs à 13h30. Hans Rudolf Kull, Nyon. Yvette Narbel-Marguerat, décédée à 93 ans, culte d'adieu en l'église des Croisettes à Épalinges à 15h. Karl Tschanz, décédé à 94 ans, cérémonie à la chapelle Saint-Roch à Lausanne à 14h (19, rue Saint-Roch). Bernard Trachsel, décédé à 59 ans, adieu au Centre funéraire de Montoie à Lausanne chapelle B à 15h, honneurs à 15h30.

VALAIS

Armand Dumoulin, messe d'ensevelissement à l'église du Châble à 10h.

GENÈVE

Elsa Bergamo-Grotto, décédée à 76 ans, cérémonie en l'église Saint-François de Sales (16, avenue du Petit-Senn) à Chêne-Bourg à 9h30. Enzo Capietto, décédé à 82 ans, cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul à 14h30. Ginette Dürwang, née Bernard, décédée à 85 ans, cérémonie au Centre funéraire de Saint-Georges à 10h. Philippe Hoegen, cérémonie au Centre funéraire de Saint-Georges à

14h45. Francis Meyer, décédé à 64 ans, cérémonie au Centre funéraire de Saint-Georges à 13h30. Rose Aeby Schönbächler, cérémonie à la paroisse Saint-Hippolyte à 14h30.

Mardi 24 février

GENÈVE

Raymond Bossy, décédé à 84 ans, cérémonie en la chapelle protestante de Veveyr à 14h. Luigi Bugno, décédé à 79 ans, cérémonie religieuse en l'église Saint-Paul à 11h. Jeanine Giroud, née Mantel, cérémonie d'adieu en l'église Sainte-Rita à Bellevue à 14h30. Léa Jaquière-Brenni, cérémonie d'adieu à l'église catholique de Vésenaz (14, chemin des Rayes) à 14h30.

VAUD

Roger Freymond, décédé à 85 ans, culte d'adieu au temple de Montricher à 14h, honneurs rendus à la sortie du cimetière.

Mercredi 25 février

GENÈVE

Carla Damergi, décédée à 60 ans, cérémonie à la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges à 14h.

Jeudi 26 février

VAUD

Marc André Stotzer, recueillement en la chapelle B du Centre funéraire de Montoie à Lausanne à 15h.

Vendredi 27 février

VAUD

Charles-Louis Serrao, décédé à 45 ans, cérémonie en son hommage à l'église de Montricher (Vaud) à 14h.

COURS DES MONNAIES

20 février 2015					
Cours	Devises	Achat	Vente	Cours	Métaux précieux, or et argent
USA	USD	0.8875	0.9625		
Europe	EUR	1.0195	1.0795	Or	1 kg 36'538 37'038
Royaume-Uni	GBP	1.3350	1.4850		
Japon	JPY	0.7350	0.8250	Argent	1 kg 499.10 514.10

APPELS D'URGENCE

Service du feu ☎ 118
Police secours ☎ 117
Urgences sanitaires, ambulances ☎ 144
La Main tendue (24h24) ☎ 143
SOS enfants ☎ 147

GENÈVE

Pharmacies de garde jusqu'à 23h: Pharmacie «Philosophes», 16, boulevard des Philosophes, Genève. Tél.: 022 329 70 88
PharmaciePlus de Saint-Jean, 2, rue de Saint-Jean, Genève. Tél.: 022 949 06 10
Livraison urgente de médicaments: week-end + chaque nuit de 19h à 8h: appelez le 144 ou 1818
Médecine: ☎ 022 372 33 11 ou téléphone ☎ 022 382 33 11. Hôpital cantonal, Rue Micheli-du-Crest 24, 24h24
SOS Médecins à domicile: ☎ 022 748 49 50, 24h24.
SOS Infirmières: ☎ 022 420 24 64, 24h24
Maternité: ☎ 022 382 42 36, (Obstétrique/accouchements) ☎ 022 382 68 16 (Gynécologie) Bd de la Cluse 32, 24h24
Pédiatrie: ☎ 022 382 45 55, Hôpital des enfants, rue Willi-Donzé 6 24h24
Lu-ve de 18h à 24h, week-end et jours fériés de 08h à 24h (téléphone obligatoire): ☎ 022 305 04 58, Clinique des Grangettes, ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries ☎ 022 719 61 00, Hôpital de la Tour, av. J.-D. Maillard 3, Meyrin
Psychiatrie: ☎ 022 305 41 11, Belle-Idée, 2 ch. Petit-Bel-Air, Chêne-Bourg, 24h

Est-ce que je suis Mapuche?

DANIEL DE ROULET

Le vendredi 4 janvier 2013, par une belle soirée de l'été chilien, Werner L., 75 ans, et sa femme saluent comme d'habitude le dernier rayon rose sur les neiges éternelles du volcan qui domine leurs terres. Ils contemplent avec satisfaction l'ampleur du domaine agricole: les champs de blé à perte de vue, les immenses pâturages, les hangars, les forêts de sapins et d'eucalyptus, l'alignement des peupliers. Quand Orion et la Croix du Sud s'allument, ils s'enferment dans leur maison. Elle a grandi depuis que le grand-père, Adam L., est venu de Suisse s'installer ici.

Comme chaque soir, Werner pose sur sa table de chevet un 7,65, 17 mm, Browning.

Pour comprendre pourquoi cette histoire a mal fini, je me suis rendu d'abord dans un village suisse, au fond d'une vallée en cul de sac. Son nom, Engi, signifie étroitesse. La famille L. vient de là, comme j'ai pu le vérifier dans l'annuaire téléphonique où j'ai trouvé neuf fois le nom de L., dont un garagiste et un gardien de cabane, les autres sans profession mentionnée, mais portant les prénoms de la région garonnaise: Kaspar, Willy, Peter, Hans.

De Genève, en train, je suis passé par Zurich puis jusqu'à Schanden, une vallée aux parois verticales. Le car postal a mis une demi-heure pour me déposer devant l'église d'Engi. Construction médiévale, murs épais, plafond de bois, porte ouverte, elle est entourée des quatre côtés par les pierres tombales. C'était un jour d'automne avec du rouge au feuillage. A côté de l'entrée sur une pile de psautiers, j'ai trouvé le journal paroissial avec en première page: «Les requérants d'asile font la cuisine pour nos paroissiens». J'ai pris place sur un banc de bois clair, attentif aux bruits de la campagne: meuglement d'une vache, motoculteur dans la pente, cri plaintif d'une buse. En sortant, j'ai inspecté l'alignement des tombes, une série de rectangles verticaux, en ardoise de la région, facile à sculpter. J'ai relevé plusieurs fois le nom de L.

J'ai continué mon enquête par le registre paroissial. Depuis 1689 les mercenaires de la famille L. morts au service étranger y sont mentionnés. Ça commence par un Adrian L., mort à 35 ans. En 1709, c'est Friedli qui meurt dans une bataille étrangère à 24 ans. Puis Fridolin en 1740 et les deux frères Martin et un autre Fridolin, morts en Russie sous les ordres de Napoléon, tandis que David, leur cousin, meurt sur le front espagnol, combattant les troupes de Napoléon. Et encore en 1854, Peter, mort à Naples à 28 ans.

Dès cette époque, la Confédération interdit le service à l'étranger. Voilà pourquoi les L., trop nombreux, trop de bouches à nourrir dans un si petit village, ont compris qu'il leur faudrait partir. Ils se sont renseignés, ont appris qu'au Chili le gouvernement, après avoir repoussé les Indiens mapuches vers le Sud, offrait aux colons européens de fabuleuses conditions pour venir s'installer. A chacun d'entre eux il payait le voyage, les frais d'installation, deux ans de salaire et 40 hectares de bonne terre par colon, augmentées de 20 hectares par enfant.

J'imagine que, même à Engi, on savait que ces terres étaient celles des Indiens. Mais puisqu'ils n'avaient pas de titre de propriété et qu'ils avaient perdu la guerre, on n'a pas eu trop de scrupules en lisant ces offres alléchantes. Adam L. a donc décidé de se joindre aux 22 000 Allemands et aux 8 000 Suisses qui ont signé. L'agence chilienne lui a promis un terrain à 25 km de la garnison de Temuco où l'armée continuait de promouvoir la «Paix en Araucanie». On a discuté le coup avec la famille, c'était un peu risqué, mais on n'a rien sans rien. Et plutôt que de tirer le diable par la queue à Engi, quand est venu le printemps de 1883, Adam a embrassé mère, père et cousins qui demandaient pourquoi il n'emmenait pas les deux vaches et quelques poules.

Je n'ai rien retrouvé concernant le voyage de la famille d'Adam. J'imagine qu'ils ont embarqué à Rotterdam, fait escale à Buenos Aires, puis par le cap Horn jusqu'au Chili. Trois ans après leur installation, un pasteur vaudois a rendu visite à la colonie suisse. Le récit de François Grin se trouve à la bibliothèque de Lausanne. Il est assez sévère quant aux pratiques d'Adam L.: «Monsieur L. me raconte un accident dont il a été victime: 'Un jour, me dit-il, six Chiliens du voisinage se présentent chez moi et me

demandent l'hospitalité. Mes fils étaient absents, moi je portais le bras en écharpe. Ces hommes se sont longuement arrêtés. J'allai m'asseoir sur ce banc – il me désigna du doigt un escabeau de bois près de son lit. L'un d'eux vint prendre place à mes côtés, et se mit à me parler en espagnol. Il s'était emparé à mon insu d'une hache que je tenais habituellement derrière ce coffre-là, près de la porte. Il sortit cette hache de dessous son poncho et avant que j'eusse le temps de faire un seul mouvement, m'en assena un coup violent sur la tête. Je tombai sans connaissance sur le sol. Mon assassin me porta d'autres coups encore, afin de m'achever. Les femmes crièrent au secours. Ils s'enfuirent. Je fus longtemps à me remettre. Mes blessures, bien que sans gravité m'avaient ébranlé... J'appris plus tard que cet homme exemplaire à tant d'égards ne tenait nul compte du règlement qui interdit la vente des boissons alcooliques. Sa maison est un peu le rendez-vous de tout le voisinage. Qui blâmer, sinon le colon? Malheureusement, le cas de Monsieur L. n'est point rare. Les meilleurs d'entre nos compatriotes font de même.»

Parmi les Suisses du Chili, tous n'ont pas réussi à garder leurs terres. Certains d'entre eux, après avoir transformé les Mapuches en alcooliques, ont sombré dans le même travers. D'autres se sont fait engager dans la construction du chemin de fer ou sont allés habiter la capitale. La famille L. a eu plus de chance, trois générations plus tard son domaine et ses richesses en ont fait des colons très à l'aise. Pourtant le fils d'Adam, Jorge, a eu des remarques tellement désobligeantes envers les aborigènes mapuches que l'Etat chilien l'a contraint à revendre une partie de sa propriété.

D'une génération à l'autre et depuis 1883, les colons n'ont jamais admis les revendications des Mapuches qui sont aujourd'hui plus d'un million dont les deux tiers autour de Temuco. Le ton est monté, la confrontation a pris un tour violent, jusqu'au drame. Le 4 janvier 2013, la maison construite par Adam a été la proie des flammes. Son petit-fils Werner et son épouse ont péri dans l'incendie. La police venue sur place a trouvé un chaman mapuche blessé par balle près de la scène du crime. Selon la version policière, Werner L. s'est défendu avec une arme à feu face aux assaillants venus incendier sa maison. Les communautés mapuches nient leur implication et dénoncent un complot des forces de sécurité liées aux paramilitaires d'extrême droite. En effet il n'est pas prouvé que la balle qui a transpercé le thorax du chaman provienne du 7,65 Brownig de Werner L. Le Mapuche a tout de même été condamné à dix-huit ans de prison. Pour les colons, le jugement n'a pas été assez sévère, la loi antiterroriste de Pinochet aurait dû être appliquée.

A Genève, les Mapuches plaident régulièrement leur cause auprès des Nations unies. J'en ai rencontré quelques-uns, j'ai admiré leur détermination, trouvé justifié leur combat pour la reconnaissance de leur langue.

En janvier 2015, remontant le continent depuis la Patagonie sur les traces de l'émigration helvétique, je suis arrivé à Temuco. Chaque jour dans les journaux, j'ai lu des épisodes du combat des Mapuches qui sont traités tour à tour d'encagoulés, d'incendiaires et de terroristes. Le moindre feu de forêt est attribué à «des hommes armés de stature mapuche», même quand on découvre par la suite qu'il s'agit d'une fraude à l'assurance d'un colon. Sur les murs de Temuco, j'ai lu les inscriptions pour la libération des prisonniers politiques mapuches. La télévision recensait vingt-neuf feux de forêt non maîtrisés, tous à mettre «sur le compte du terrorisme». Un écrivain progressiste a été ridiculisé parce qu'il avait fait allusion au «Je suis Charlie» français en écrivant: «Je suis Mapuche».

J'ai lu aussi la déclaration de Militza L., nièce du couple mort dans l'incendie, membre de l'Association des descendants suisses de l'Araucanie. Elle estime que près de 60% des familles de troisième et quatrième génération sont en possession de la nationalité suisse. La majorité d'entre elles parlent l'allemand et pour eux la Confédération a ouvert en 2006 un consulat à Temuco. «Mes ancêtres, dit Militza, ont émigré avec les meilleures intentions du monde. Des colonies ont été créées, le banditisme a été mis au pas et la région est devenue le grenier du pays. Et maintenant nous sommes poursuivis par des bandits.»

De Temuco, une amie, avocate chilienne, m'a conduit en voiture jusqu'au village où se trouvent les terres de la famille L. J'ai trouvé la nature d'une incroyable fertilité, les champs de blés immenses. Sur les pâturages à perte de vue paissaient d'imposants troupeaux de vaches. Les grandes propriétés des colons se distinguaient par des écriteaux «Paix en Araucanie». J'ai eu l'impression de me retrouver en Afrique du Sud du temps de l'apartheid.

Au cimetière du village, j'ai noté la tombe de la famille Frei, des émigrés suisses. Les Frei ont donné au Chili deux présidents. J'ai expliqué à mon amie: «Je suis Suisse, moi aussi. J'essaie de comprendre le destin tragique de ces émigrés involontaires.»

Tandis que nous nous éloignons du cône du volcan qui passait au rose, tandis que j'admire cette nature si fertile, je me disais qu'il suffirait d'ajouter de temps en temps un point d'interrogation à nos fières affirmations. Alors on ne dirait plus «je suis Suisse», mais: «est-ce que je suis Suisse?», «Chilien?», «Mapuche?»

bio

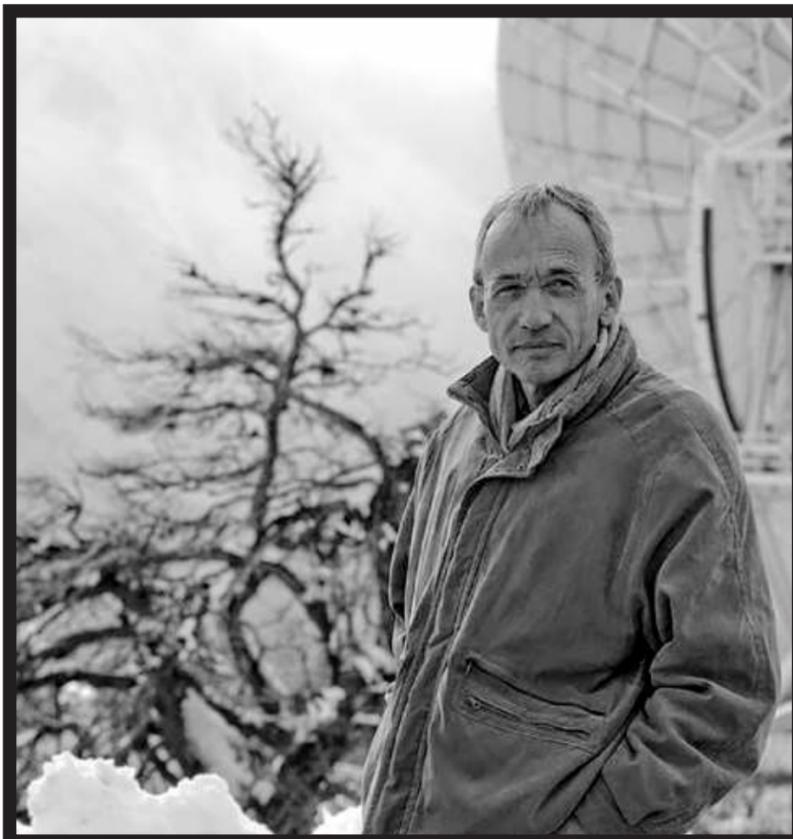
Né à Genève en 1944, Daniel de Roulet suit une formation d'architecte et travaille d'abord comme informaticien avant de se lancer dans l'écriture. Romancier, essayiste, auteur de récits autobiographiques, il est l'auteur d'une œuvre littéraire en prise avec son temps, qui lui a valu de nombreux prix et a été traduite en plusieurs langues (voir derniers titres parus ci-contre).

La marche et la course à pied, la mondialité ou la question de la frontière sont quelques-uns des thèmes au cœur de son travail, tout comme le nucléaire: d'Hiroshima à Fukushima, il lui a consacré dix romans qui retracent son histoire à travers le temps et les lieux, par le biais d'une palette de personnages se croisant d'un livre à l'autre. Cette saga est devenue en 2014 un projet numérique, *La Simulation humaine* (voir www.daniel-deroulet.ch).

Actuellement en voyage de la Patagonie à l'Alaska sur les traces de l'émigration helvétique, Daniel de Roulet nous envoie ce texte inédit depuis Valparaiso, Chili.

APD

photo THOMAS ANDENMATTEN



biblio

Le Démantèlement du cœur
Paris, Buchet Chastel, 2014.

Légerement seul
Paris, Phébus, 2013.

Ecrire la mondialité
Essais, Genève, La Baconnière, 2013.

Fusions
Paris, Buchet Chastel, 2012.

Tu n'as rien vu à Fukushima
Récit, Paris, Buchet Chastel, 2011.

Esthétique de la course à pied
Prix Marcel-Aymé 2011, photos de Jacques Pilet, Besançon, Virgile, 2010.

Deux lundis par mois, retrouvez dans *Le Courrier* le texte inédit d'un auteur suisse ou résidant en Suisse.

Voir www.lecourrier.ch/auteursCH et www.chlitterature.ch

Cette rubrique a été lancée dans le cadre de la Commission consultative de mise en valeur du livre à Genève. Avec le soutien de l'Association [chlitterature.ch], de la Fondation Pittard de l'Andelyn, de la Ville de Genève (département de la Culture) et de la République et canton de Genève.